

**OFFRE ETUDIANTE**  
Spécial Rentrée 2011-12 Soyez mobile !

Portable DELL Inspiron N5040  
RAM 3Go  
Disque Dur : 500GB

Imprimante MULTIFONCTION DELL V313

**OFFERTE**

**395 500** F.C.F.A.

# LA SEMAINE AFRICAINE

[www.lasemaineafricaine.com](http://www.lasemaineafricaine.com)



N° 3192 du Mardi 15 Mai 2012 - 60<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
 CONGO: 350 F.C.F.A - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.582.27.60 / 06.666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**Editorial**

**Pour une grande fête aux Diables-Rouges vainqueurs de Yaoundé 72**  
(P.3)

Diocèse de Kinkala  
En visite à Voka, le nonce apostolique a prêché l'amour mutuel



Photo de famille du nonce apostolique avec les autorités administratives et ecclésiastiques. (P.9)

Protection de l'enfant  
La loi de protection de l'enfant nécessite des projets de textes d'application

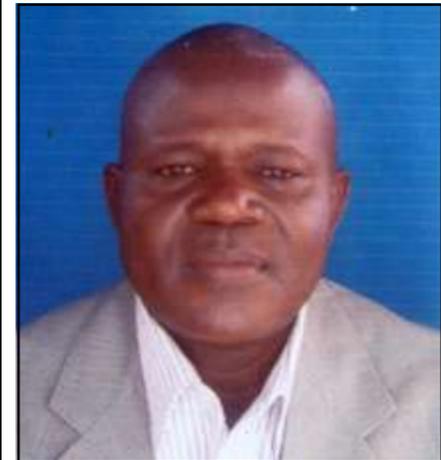


Micheline Potignon-Ngondo (P.10)

Session du conseil des ministres à Oyo (département de la Cuvette)  
Le projet de loi relatif au Plan national de développement 2012-2016 a été adopté  
(P.3)

Ministère de la justice et des droits humains  
Les magistrats de la sous-région d'Afrique centrale ont revisité les actes uniformes  
(P.7)

Ministère de l'intérieur et de la décentralisation  
Le Sytrat exige une concertation avec le gouvernement, dans les plus brefs délais  
Alphonse Madzou. (P.5)



Azur Congo  
Charly Eric Gomez a reçu la voiture gagnée à la tombola  
Eric Gomez dans la Hyundai (P.10)





## OFFRES D'EMPLOI

En vue de la mise en service prochaine de l'aéroport d'Ollombo (Département de la Cuvette) la Société AERCO, Aéroport du Congo recherche les personnels suivants

### 1 Responsable d'exploitation de l'aéroport Poste basé à Ollombo

Sous l'autorité du Directeur Général, le / la Responsable d'exploitation supervise et coordonne l'exploitation, l'entretien et la maintenance de l'aéroport. Il / elle assure une coordination efficace avec les autres opérateurs et services oeuvrant sur le site.

#### Compétences et qualités recherchées:

- BAC+3 minimum
- Expérience probante de management d'infrastructures de transport;
- Maîtrise des outils bureautiques-Organisation, autonomie et qualité d'animateur.

Référence du poste: OLL 01

### 2 Agents techniques:

Sous l'autorité du Responsable d'exploitation de l'aéroport, l'agent d'exploitation supervise les installations techniques. En cas de panne, il met en oeuvre les actions immédiates nécessaires au rétablissement de leur bon fonctionnement.

#### Compétences et qualités recherchées:

- Bac et /ou expérience significative dans les systèmes et équipements concernés
- Maîtrise des outils bureautiques et des interfaces informatiques de supervision technique
- Réactivité et grande disponibilité

Référence du poste: OLL 3

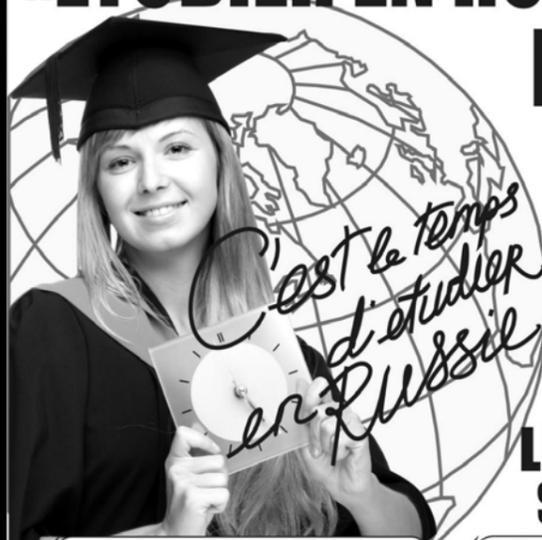
Les candidatures devront être déposées avant le 15 mai 2012 sous pli fermé, portant la mention «Recrutement AERCO 2012» et la référence du poste au secrétariat du Directeur Général situé à l'aéroport Maya-Maya à Brazzaville ou par courrier postal à B.P: 1851 Brazzaville ou à l'agence de l'ONEMO ou envoyés par courriel à: emploi@aerco-cg.com. Les dossiers de candidature devront comprendre un curriculum vitae, une lettre de motivation manuscrite, le récépissé d'inscription à l'ONEMO et une Photo.

Le Centre culturel russe de Brazzaville  
et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent au

## salon éducatif

# «ETUDIER EN RUSSIE-2012»

## le 18-19 mai à 16 heures



#### Adresse:

Centre culturel russe de Brazzaville,  
Avenue Amilcar Cabral  
(à côté de Casino, ex-Score)  
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021  
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95  
E-mail: racuscongo@yahoo.fr

## LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

plus de 15 des meilleures  
universités d'Etat

Frais d'études et d'hébergement:  
de 2150 à 3400 dollars américains par an

8 grandes villes de la partie  
européenne de Russie

plus de 300 filières à choisir



Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Marketing; Commerce; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Gestion du personnel; Fiscalité et parafiscalité; Pétrole et gaz; Télécommunications; Agriculture; Mécanique; Radiophysique et électronique; Electrotechnique; Architecture; Génie civil; Informatique; Technologie de l'information; Jurisprudence; Relations publiques; Journalisme; Sciences politiques; Services socioculturels et tourisme; Ecologie; Mathématiques; Physique; Chimie; Biologie etc.

# WWW.EDURUSSIA.RU



## OFFRES D'EMPLOI

Pour compléter son équipe de management, la société AERCO recherche les cadres suivants:

### 1 Responsable Sécurité et Sûreté Poste basé à Brazzaville

Sous l'autorité du Directeur Qualité, Sécurité, Sûreté et Environnement Il / elle conçoit et met en oeuvre les programmes de sécurité et de sûreté du gestionnaire des aéroports. Il / elle assure la coordination des partenaires et prestataires concernés

#### Compétences et qualités recherchées:

- BAC+3 minimum et qualifications en sécurité.
- Expérience probante dans le management de la sécurité en milieu industriel.
- Maîtrise des outils bureautiques
- Rigueur, autonomie et qualité d'animateur

Référence du poste: QSE 03

### 1 Responsable des Ressources Humaines:

Poste basé à Brazzaville

Le / la Responsable des Ressources Humaines est chargé(é) de la mise en oeuvre de la politique ressources humaines définie par la direction générale. A ce titre il / elle est chargé(é) de la gestion administrative du personnel et effectue le traitement de la paye. Il / elle élabore et assure le suivi des plans de formation.

#### Compétences et qualités recherchées:

- BAC+4/5
- Maîtrise des outils bureautiques spécialisés
- Sens relationnel, et qualité d'écoute
- Rigueur, fermeté et discrétion

Référence du poste: DAF 01

### 1 Responsable d'Exploitation Escale de Brazzaville

Le / la Responsable d'Exploitation Escale garantit la coordination de la totalité des moyens nécessaires au traitement des vols dans le strict respect des procédures d'exploitation. Il / elle a également en charge la gestion des aires de stationnement aéronautiques. Il / elle assure une coordination efficace des services d'AERCO avec les autres opérateurs et services oeuvrant sur le site.

#### Compétences et qualités recherchées:

- BAC+3 minimum
- Expérience significative dans l'environnement professionnel
- Connaissance des standards et pratiques OACI et IATA
- Très bonne maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique
- Fortes capacités d'organisation, réactivité et grande disponibilité

Référence du poste: EXP 04

### 1 Responsable d'Exploitation Aérogare de Pointe-Noire:

A l'aide des équipes placées sous son autorité, le / la Responsable d'Exploitation Aérogare garantit en permanence le bon fonctionnement de l'aérogare et des zones publiques extérieures. Il / elle assure une coordination efficace des services d'AERCO avec les autres opérateurs et services oeuvrant sur le site

#### Compétences et qualités recherchées:

- BAC+2 ou 3 minimum
- Expérience commerciale et managériale significatives
- Bonne maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique
- Qualités relationnelles et sens du client

Référence du poste: EXP 03

Les candidatures devront être déposées avant le 15 mai 2012 sous pli fermé, portant la mention «Recrutement AERCO 2012» et la référence du poste au secrétariat du Directeur Général situé à l'aéroport Maya-Maya à Brazzaville ou par courrier postal à B.P: 1851 Brazzaville ou à l'agence de l'ONEMO ou envoyés par courriel à: emploi@aerco-cg.com. Les dossiers de candidature devront comprendre un curriculum vitae, une lettre de motivation manuscrite, le récépissé d'inscription à l'ONEMO et une Photo.

Session du conseil des ministres à Oyo (département de la Cuvette)

Le projet de loi relatif au Plan national de développement 2012-2016 a été adopté

Le gouvernement s'est réuni en session ordinaire du conseil des ministres, vendredi 11 mai 2012, dans la salle Edith Lucie Bongo-Ondimba, à Oyo (département de la Cuvette), sous la direction du président de la République, Denis Sassou Nguesso. A son ordre du jour, un seul point: l'examen d'un projet de loi portant approbation du plan national de développement 2012-2016, présenté par le ministre d'Etat Pierre Moussa, ministre de l'économie, de l'aménagement du territoire et de l'intégration, coordonnateur du pôle économique. Outre ces deux points, il y a eu deux communications relatives au 40<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire des Diables-Rouges football à la 8<sup>ème</sup> Can (Coupe d'Afrique des nations), à Yaoundé, en 1972, et à l'ouverture de la procédure judiciaire sur le drame du 4 mars 2012. Voici un large extrait sur le plan national de développement 2012-2016, du compte-rendu fait par le ministre Jean-Claude Gakosso, assurant l'intérim du ministre de la communication, chargé des relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement.



Le président Sassou Nguesso (à g.) dirigeant le conseil des ministres dans la salle Edith Lucie Bongo-Ondimba, à Oyo.



Jean-Claude Gakosso faisant le compte-rendu.

qui opérationnalise les orientations stratégiques contenues dans le «Chemin d'avenir». L'objectif primordial du «Chemin d'avenir», est-il besoin de le rappeler, est d'industrialiser le Congo, de générer une prospérité accrue et partagée, d'arrimer solidement notre économie nationale à l'économie mondiale, de promouvoir le développement social tous azimuts et de permettre l'atteinte des «Objectifs du millénaire pour le développement», tels que préconisés par les Nations unies. Aussi, le Plan national de développement 2012-2016 devien-

dra-t-il, dès son adoption par les deux chambres du parlement, le cadre de référence de l'action gouvernementale, en même temps que le lieu de convergence de la coopération avec les partenaires techniques et financiers du Congo. Après un large tour de table, nourri de fructueux échanges et de pertinents amendements sur cet important dossier, les membres du conseil ont adopté le projet de loi subséquent, projet de loi portant approbation du Plan national de développement 2012-2016».

Chacun se souvient qu'à la fin des années 2000, le gouvernement de la République avait élaboré, pour la juste gouvernance de notre pays, une Stratégie de réduction de la pauvreté pour la période 2008-2010. Cette stratégie -on peut le rappeler- avait été conçue pour accompagner le «Point d'achèvement de l'initiative P.p.t.e». «Initiative» pour laquelle notre pays avait déjà consenti d'énormes sacrifices, des années durant.

Notre peuple a, encore en mémoire, l'heureux aboutissement de ce long et difficile processus -l'atteinte du Point d'achèvement de l'initiative P.p.t.e- qui devait permettre l'annulation, dès janvier 2010, de la dette extérieure du Congo, à hauteur de 3000 milliards de francs Cfa.

Moment de grand soulagement pour notre peuple, l'annulation de cette part substantielle de la dette du Congo n'a, depuis lors, cessé de générer de bénéfiques effets induits. En effet, au cours des trois dernières années, 2010, 2011 et 2012, le Congo a enregistré des performances économiques significatives, parmi lesquelles:

- un cadre macroéconomique stabilisé;
- des finances publiques assainies;
- une inflation maîtrisée;
- une croissance globale soli-

de qui oscille autour de 7%. Mais, au-delà de cette embellie salubre, le gouvernement est plus que conscient que les performances enregistrées, portées essentiellement par le secteur pétrolier, ne pourront longtemps garantir une croissance soutenue et réduire la vulnérabilité de notre économie nationale. Aussi, s'est-il résolu, sous l'impulsion du président de la République, à mettre en œuvre une nouvelle stratégie pour la juste gouvernance de notre pays, une stratégie intégrée de diversification des sources de la croissance économique.

Le Plan national de développement 2012-2016, examiné, ce jour, par le conseil des ministres, est l'aboutissement d'un processus participatif qui a permis une large consultation des différentes composantes et strates sociales: des services techniques sectoriels de l'Etat et du gouvernement au secteur privé national; des institutions de la République à la société civile, en passant par les partenaires au développement.

Le Plan national de développement 2012-2016 est, en quelque sorte, la feuille de route consensuelle pour le cheminement du Congo vers son émergence. Il est, en définitive, le cadre de planification pluriannuel et multisectoriel intégré qui décline sur le terrain, la vision du président de la République et

civil, ont vu leurs dossiers transmis au parquet. A l'issue de l'instruction, le procureur de la République (près le tribunal de grande instance de Brazzaville) a notifié aux 23 suspects leur inculpation avec 11 chefs d'accusation et leur a décerné un mandat de dépôt», précise le compte-rendu fait par le ministre Jean-Claude Gakosso.

A l'heure qu'il est, ils ont tous été déférés à la Maison d'arrêt de Brazzaville. Désormais, entre les mains de la Justice, ils ont la pleine latitude de prendre les avocats de leur choix, ainsi que le leur permettent les lois de la République.

Joël NSONI

Enquête sur les explosions de Mpila

Selon le gouvernement, onze chefs d'accusation pèsent sur les vingt-trois suspects interpellés

Le gouvernement s'est, enfin, exprimé, officiellement, sur l'enquête faite après le drame du 4 mars 2012. Lors de la session du conseil des ministres, tenue dans la commune d'Oyo, le ministre d'Etat Aimé Emmabuel Yoka, garde des sceaux, ministre de la justice et des droits humains, a informé les membres du conseil sur les suites judiciaires du drame survenu le 4 mars 2012, à Brazzaville. «La commission d'enquête, mise en place par le président de la République, pour apporter toute la lumière sur cette tragique affaire, a travaillé sans discontinuer, pendant deux mois. 23 suspects, dont 22 militaires ou assimilés et 1

U.j.s.c (Union de la jeunesse socialiste congolaise)

L'acte de dissolution a été prononcé au 2<sup>ème</sup> congrès extraordinaire

Conformément aux délibérations issues du 6<sup>ème</sup> congrès extraordinaire du P.c.t (Parti congolais du travail), impliquant la dissolution de l'U.j.s.c (Union de la jeunesse socialiste congolaise), les membres du comité central de l'U.j.s.c issus du premier congrès organisé du 28 au 31 décembre 1990, ont tenu, le lundi 7 mai 2012, au palais des congrès, à Brazzaville, leur deuxième congrès extraordinaire, portant dissolution de leur mouvement de jeunesse. Les cérémonies d'ouverture et de clôture étaient présidées par Isidore Mvouba, premier secrétaire de l'U.j.s.c, en présence du secrétaire général du P.c.t, Pierre Ngolo.

Dans son allocution, Isidore Mvouba a souligné que depuis sa création, le 8 février 1964, l'U.j.s.c est restée la seule force de prise de position en milieu jeune, surtout pendant les moments difficiles de l'histoire de notre pays. Il a souligné, aussi, son rôle prépondérant dans l'encadrement multiforme des masses juvéniles. Maintenant, il doit disparaître, pour laisser la place à un nouveau mouve-

ment de jeunesse unique, qui regroupera les jeunes proches du P.c.t. «En effet, le 6<sup>ème</sup> congrès extraordinaire du P.c.t, tenu à Brazzaville, du 21 au 25 juillet 2011, avait décidé, entre autres mesures, la dissolution de l'U.j.s.c et la création d'une organisation unique de jeunesse du P.c.t. C'est une page de l'histoire qui est tournée, au travers d'une nouvelle mutation et que l'U.j.s.c vivra et son idéal sera porté de génération en

Editorial

Pour une grande fête aux Diables-Rouges vainqueurs de Yaoundé 72

Lors de sa réunion du conseil des ministres d'Oyo, le gouvernement a décidé de fêter le «jubilé quarantenaire» de la victoire des Diables-Rouges à la CAN de Yaoundé 72. A cette occasion, un «match de gala, animé par de grandes vedettes du football mondial... dans un brassage fraternel avec les joueurs de la sélection nationale», sera organisé, sans doute, au Stade président Alphonse Massamba-Débat, en juin prochain, lors d'une «journée nationale du football, qui aura pour point d'orgue un hommage solennel aux Diables-Rouges-72», sous le haut patronage du chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso.

Les Congolais ont raison de célébrer, avec éclat, le quarantième anniversaire de la victoire de la sélection nationale à la compétition continentale la plus prestigieuse. Car, depuis, les politiques de développement du sport, pratiquées par les différents gouvernements qui se succèdent à la tête du pays, n'ont plus jamais réussi à atteindre le niveau de 72 dans le domaine du football. On ne sait même pas s'il faut parler de politique de développement des sports, ou plutôt, de politiques d'abandon de ce secteur de la vie nationale, qui survit grâce aux soutiens extérieurs ou à la volonté de ses acteurs passionnés.

A l'exception du handball féminin, où le Congo s'est révélé comme une nation forte dans les années 80, enchaînant victoire sur victoire, avant d'être détrôné, depuis, par l'Angola - parce qu'évidemment, les conditions de développement du handball n'ont pas suivi-, le sport congolais oscille entre un niveau médiocre et moyen, ces vingt dernières années, alors qu'il a de grandes potentialités, à commencer par les talents qu'il renferme, et qui sont obligés d'aller éclore sous d'autres cieux. Le succès des Diables-Rouges juniors à la Can junior 2007, à Brazzaville, est révélatrice, justement, des potentialités dont regorge le sport congolais et qui, placées dans des conditions de développement adéquates, propulseraient le Congo dans le peloton de tête du sport continental. L'exemple des Léopards de Dolisie est emblématique de notre sport qui peut faire des pics extraordinaires, mais, n'arrivant pas à se maintenir au sommet.

On pourra beau sabler le champagne ou jouer des tam-tams pour les 40 ans de la victoire des Congolais à Yaoundé 72, mais cela risque de n'être que la manifestation de la nostalgie du passé, nourrie par l'incapacité d'atteindre, de nouveau, un tel niveau de succès, si on ne s'en tient qu'à la fête. Une telle célébration n'aura de sens et ne pourra être profitable que si elle est accompagnée ou fondée sur la détermination des pouvoirs publics à développer le sport national, en lui accordant les moyens qu'il faut, en termes d'infrastructures, de budgets de fonctionnement, d'organisation des compétitions, de professionnalisation des acteurs sportifs et d'ouverture à l'extérieur. Les Congolais aiment le sport. Mais, depuis, ils affectionnent, de moins en moins, les gradins des stades, car le sport congolais a beaucoup perdu de son niveau d'antan et reste au stade d'amateurisme, là où le professionnalisme et la spécialisation sont devenus des réalités courantes ailleurs. Pour se défouler, les Congolais se passionnent des matches qui se déroulent à des milliers de kilomètres de chez eux, et qui sont devenus un véritable phénomène de télévision, des spectacles captivants. Les écrans géants placés aux grands carrefours de la ville-capitale, n'attirent pas à ces occasions.

A l'heure où le gouvernement est préoccupé par la diversification de la croissance économique du pays, pour sortir de la domination du pétrole, il ne serait pas inutile de faire comprendre que le sport est un puissant vecteur de croissance économique, car il entraîne avec lui le tourisme, secteur qui constitue, pour beaucoup de pays, à travers le monde, un véritable levier de croissance. Vive le quarantième anniversaire de la victoire congolaise à la Can 72, mais en avant pour des victoires futures!

Joachim MBANZA

génération. C'est une référence historique incontestable jouée par l'U.j.s.c pendant 48 ans de vie», a déclaré l'ancien premier secrétaire du mouvement défunt. A l'issue des travaux, une déclaration de dissolution a été rendue publique. Aussi, les participants ont pris le ferme engagement de traduire, dans les faits, les orientations qui s'inscrivent dans la droite ligne de la volonté manifeste du président du comité central du P.c.t, Denis Sassou

Nguesso, qui tient à la redynamisation de l'action multiforme du P.c.t et à l'unité de sa jeunesse. Enfin, après la signature de l'acte constitutif de dissolution de l'U.j.s.c par Isidore Mvouba, celui-ci a été, aussitôt, transmis au secrétaire général du P.c.t, Pierre Ngolo. Ainsi, les actifs et les passifs de ce mouvement appartiennent, désormais, au mouvement de jeunesse qui sera créé.

Pascal BIOZI KIMINOU

MAITRE Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville Brazzaville.  
Tél: (00242)06.668.58.14/05.775.69.43, B.P: 15.244  
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE**  
**«CONGO ENGINEERING CONSTRUCT»**  
**C.E.C S.A.R.L.U**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de 10.000.000 de FRANCS CFA  
Siège Social: 45, rue Mpouya, Ouénézi  
Brazzaville.  
RCCM: CG/BZV/12 B 3386  
REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville, le 28 mars 2012, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 30 mars 2012, sous Folio 58/4, numéro 1270, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** "CONGO ENGINEERING CONSTRUCT", en sigle C.E.C;  
**Forme sociale:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);  
**Associé Unique:** Monsieur MBOUSSA Alphonse;  
**Capital Social:** DIX MILLIONS (10.000.000) FRANCS CFA, divisé en (500) parts de VINGT MILLE (20.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 500, entièrement libérées par l'associé unique;  
**Siège social:** 45, rue Mpouya, Ouénézi, Brazzaville;  
**Objet social:** La société a pour objet, en République du Congo:  
\* La construction des bâtiments publics et privés;  
\* La construction des logements d'habitation;  
\* L'aménagement des voiries et réseaux divers;  
\* La vente de matériaux de construction;  
\* La construction des citernes et des châteaux d'eau;

\* La conception et la mise en œuvre du réseau d'alimentation en eau potable;  
\* La conception et la mise en œuvre du réseau de traitement des eaux usées et des eaux de surface, des stations d'épuration;  
\* La conception et la mise en œuvre des plaques et équipements solaires;  
\* La construction des infrastructures portuaires, aéroportuaires et routières.

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Gérant statutaire:** Monsieur MBOUSSA Alphonse;

**Dépôt légal** a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 02 avril 2012, sous le numéro 12 DA 452;

**Immatriculation au R.C.C.M:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 02 avril 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3386.

Pour avis  
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire

**BUROTOP IRIS**  
www.burotop.com



Ordinateur portable Netbook ACER Aspire One

**219.500** FCFA\*HT

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.



Écran 10.1"  
Mémoire RAM : 2Go  
Disque dur : 320Go  
Webcam intégrée

+ Licence Windows 7 + Android  
+ Microsoft office 2010  
+ Sac de transport



BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - apres Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63



**POTENTIEL**

**RESSOURCES HUMAINES**

Recherche:

Un chef Comptable:

Pour une filiale d'un Groupe International opérant dans l'industrie:

Ses attributions essentielles:

Au sein de l'entreprise vous travaillerez sous la supervision du Responsable de gestion. Votre mission s'articulera autour des axes suivants:

- Produire des états financiers qui permettent de vérifier la solidité financière de l'entreprise, et de prendre les décisions de gestion optimales.
- Suivi des commandes et du journal des achats
- Superviser les activités comptables (générale et analytique)
- Garantir le respect et la fiabilité des procédures mises en place

Profil recherché:

- Homme ou femme de formation supérieure Bac + 4, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans un poste similaire.
- La pratique micro informatique (Word, Excel, Powerpoint) est exigée. La connaissance du logiciel SAGE est un plus
- Vous faites preuve de rigueur de pro activité et de sens d'organisation.
- Bonne pratique de management des équipes
- La connaissance de l'anglais est un plus

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae)  
avant le 20 mai 2012  
en écrivant à:

POTENTIEL R.H.  
E-mail: [recrutement@potentielrh.com](mailto:recrutement@potentielrh.com)

B.P. 1430 POINTE-NOIRE Tél: (242) 05553 16 86 / 06677 31 26 / 04422 80 24



**POTENTIEL**

**RESSOURCES HUMAINES**

Recherche:

Un chef d'agence:

Pour une filiale d'un Groupe International opérant dans l'industrie:

Ses attributions essentielles:

Au sein de l'entreprise vous travaillerez sous la supervision du Directeur Général Adjoint.

- Véritable manager, vous serez l'acteur principal du développement de l'agence.
- Responsable d'un centre de profit l'agence de la filiale où vous animerez une équipe de la fabrication, la vente, la distribution et la mise en œuvre des produits et services de l'entreprise..
- Vous piloterez les tableaux de bord techniques et économiques de l'agence
- Dans vos fonctions, vous garantirez la pérennité de l'agence, donc la croissance du chiffre d'affaires, et la rentabilité.

Profil recherché:

- Plus qu'une formation supérieure (bac +4), votre expérience réussie d'encadrement de développement commercial et technique et de direction d'un centre de profits seront vos atouts.
- Homme multidisciplinaire, vous avez une connaissance pratique en gestion,
- Vous faites preuve de rigueur, de pro activité et sens d'organisation
- Bonne pratique de management des équipes
- La pratique micro informatique (Word, Excel, Powerpoint) est exigée.

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae)  
avant le 20 mai 2012  
en écrivant à:

POTENTIEL R.H.  
E-mail: [recrutement@potentielrh.com](mailto:recrutement@potentielrh.com)

B.P. 1430 POINTE-NOIRE Tél: (242) 05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24

Ministère de l'intérieur et de la décentralisation

# Le Sytrat exige une concertation avec le gouvernement, dans les plus brefs délais

Ça bouge au Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, où les fonctionnaires de l'administration du territoire, réunis au sein du Sytrat (Syndicat des travailleurs de l'administration du territoire), ont tenu une assemblée générale ordinaire, le vendredi 11 mai 2012, à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville, sous la direction d'Alphonse Madzou, président du Sytrat, pour exprimer leur colère face à l'attitude du gouvernement de n'avoir pas respecté le cahier des charges qui lui était soumis, depuis 2009. Au cours de cette assemblée générale, un bureau exécutif réaménagé de 16 membres et une commission de contrôle de cinq membres, dirigée par Lucien Otongo, ont été mis en place.



Alphonse Madzou.

Issu de la dernière assemblée générale du Sytrat en date du 22 octobre 2009, le cahier des charges contient les revendications des fonctionnaires de l'administration du territoire, pour améliorer leurs conditions de travail. Les principaux points de ce cahier des charges sont: «le statut particulier, les nominations et l'utilisation effective du personnel dans les opérations préélectorales». Le 20 janvier 2010, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, «avait fait des promesses bienveillantes, en vue de répondre aux revendications des travailleurs». Deux ans après, les membres du Sytrat ont dressé un constat profondément décevant. En effet, dans une déclaration rendue publique à l'issue de

cette assemblée générale, le Sytrat dresse le constat que le statut particulier des travailleurs de l'administration du territoire n'est toujours pas adopté, alors que cette adoption devait se faire en même temps que le statut de la police; qu'il y a une «marginalisation totale de l'ensemble des cadres et agents de l'inspection générale et des trois directions générales de l'administration du territoire dans la récente opération préélectorale»; «le manque de nomination des directeurs centraux, des chefs de services et chefs de bureaux»; «la suppression des bus alloués pour le transport du personnel et le manque de dotation en véhicules de fonction aux directeurs centraux, à l'instar de leurs homologues de la police nationale»; «le non

établissement des badges et cartes professionnelles du personnel»; le manque de matériel informatique, de politique de formation, d'indemnités et primes spécifiques. Face à cela, et devant le refus du ministre de l'intérieur de dialoguer avec les partenaires sociaux sur ces questions, le Sytrat exige une concertation avec le gouvernement. Pour le syndicat, les postes de commandement à la tête des départements, districts et arrondissements sont des fonctions purement administratives, qui sont «malheureusement, deve-

nues politiques et ne répondent plus à l'esprit du décret 2003-20 du 6 février 2003 portant fonctionnement des circonscriptions territoriales». «Le secrétaire général de département, le sous-préfet, le secrétaire général du district, l'administrateur-maire d'arrondissement, le secrétaire général de la communauté urbaine, l'administrateur-délégué de la commune rurale sont nommés, soit parmi les cadres de l'administration du territoire, soit parmi les personnes jouissant d'une notoriété publique et d'une grande expérience professionnelle», souligne le syndicat, dans sa déclaration. Or, aujourd'hui, «le critère de nomination des personnes jouissant d'une expérience professionnelle prime sur le premier alinéa relatif au choix des cadres de l'administration du territoire», poursuit la déclaration. Le Sytrat n'entend plus être un syndicat tendre à l'égard du gouvernement qui, selon lui, ne respecte pas ses promesses. Raison pour laquelle, il exige la concertation. Autrement, il sera amené à débrayer.

Pascal-Azad DOKO

C.s.t.c (Confédération syndicale des travailleurs du Congo)

# Un budget annuel de 264,5 millions francs Cfa a été adopté

La C.s.t.c (Confédération syndicale des travailleurs du Congo) a tenu, du 26 au 27 avril 2012, à la mairie centrale, à Brazzaville, une session extraordinaire de son bureau confédéral et la session inaugurale de son conseil confédéral. Les cérémonies d'ouverture et de clôture se sont déroulées sous le patronage d'Elault Bello Bellard, président du bureau fédéral de la C.s.t.c. Le but de ces assises, qui ont regroupé 227 membres du conseil confédéral, est de renforcer les capacités des organes de la C.s.t.c, afin d'atteindre des victoires plus éclatantes, pour le bien des travailleurs congolais.



Une vue du présidium pendant l'ouverture des travaux.

Ouvrant les travaux, Elault Bello Bellard, après avoir situé le contexte de post-deuil national qu'a connu le pays, avec le drame du 4 mars dernier, a focalisé son propos en invitant les travailleurs au raffermissement des tâches de suivi, de contrôle, d'évaluation et d'audit de l'organe statutaire compétent. Ce qui relève d'une preuve tangible du fonctionnement convenable des organes dirigeants de la C.s.t.c, après une longue période d'hibernation déplorable, sinon de paralysie totale, laquelle a été fatale à la C.s.t.c dont l'avenir était, quasiment, obéré, au plan national et international. «La pratique, seule, est un principal indicateur et unique référentiel d'appréciation pour parvenir aux changements de mentalités et de méthodes de travail à tous les niveaux, mais aussi et surtout, de disposer des documents fondamentaux de travail, crédibles, et faire montre de compétence et de complémentarité dans un cadre de travail convivial et dans un climat de travail apaisé», a-t-il affirmé.

Le président du bureau confédéral de la C.s.t.c a, en outre, rappelé les engagements pris lors du deuxième congrès extraordinaire, en décembre 2011, pour redorer le blason de l'organisation, restaurer et conforter son rayonnement.

Au cours de ces assises, plusieurs documents ont été examinés et adoptés, parmi lesquels: le règlement intérieur du bureau confédéral, le programme d'activités, le règlement financier, le rapport d'activités du bureau confédéral exercice 2012, l'analyse des résultats professionnels en corrélation avec la composition des organes de direction de cette structure et le budget exercice 2012, pour 264,5 millions francs Cfa. Ce budget servira à financer plusieurs tâches, telles que la gestion administrative et technique, le suivi de l'application des conventions du travail et de sécurité sociale, ainsi que la gestion des conflits, pour assurer la défense des intérêts des travailleurs et du syndicat.

A la fin de la session, Elault Bello Bellard a demandé aux membres du conseil confédéral d'intérioriser, vulgariser et appliquer, judicieusement, les documents adoptés. «Pour vitaliser la C.s.t.c, il nous faut entretenir cette flamme, en plaçant les intérêts supérieurs de notre organisation au centre de notre lutte syndicale. Il est, donc, de notre devoir, de prendre acte de ces documents adoptés», a-t-il affirmé.

Créée le 6 septembre 1993, à la suite d'une scission avec la C.s.c (Confédération syndicale congolaise), la C.s.t.c tiendra son congrès extraordinaire, en décembre 2012.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Mucodec (Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit)

# Les Caisses locales de Poto-Poto, Ouenzé, Tsiémé et Bacongo étaient en assemblée générale

La série des assemblées générales ordinaires des Caisses locales du réseau Mucodec s'est poursuivie avec les Caisses de Poto-Poto, Ouenzé, Tsiémé et Bacongo. Les quatre caisses locales affichent, chacune, des bilans 2011 excellents.

## Caisse locale de Poto-Poto

La Caisse locale de Poto-Poto a tenu sa 21<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire, le jeudi 10 mai 2012, au palais des congrès, sous le patronage d'Ambroise Vwezanga, président du conseil d'administration, en présence d'Ange Olivier Okombi, le gérant, et des autres membres du conseil d'administration et des salariés de ladite caisse. En 2011, la Caisse locale de Poto-Poto a pu enregistrer un sociétariat de 7.906 adhérents, contre une prévision de 8.456, soit un taux de réalisation de 93%. Les dépôts d'épargne se sont élevés à 6.042.000.000 francs Cfa. Les crédits accordés ont atteint 1.585.656.707 francs Cfa, soit 25,12% du montant des dépôts. Le comité de crédit a reçu 1.571 demandes de crédits. Il a été approuvé 1560 demandes. Certains crédits, en raison de l'inconduite de quelques sociétaires bénéficiaires, n'ont pas encore été remboursés à l'échéance prévue. Cette situation a placé la caisse locale de Poto-Poto à un taux de risque ou d'impayés de 1,28 %, contre une prévision de 0,88 %. Pour l'année 2012, la caisse locale de Poto-Poto a promis réaliser un sociétariat de 8.506 membres, un encours dépôt de 8.358.000.000 francs Cfa et des crédits à un montant de 1.800.000.000 francs Cfa. A travers ces prévisions, elle s'attend à un résultat bénéficiaire de 114.375.000 francs Cfa.

## Caisse locale de Ouenzé

La Caisse locale de Ouenzé a organisé sa 19<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire, le jeudi 10 mai 2012, dans l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, sous le patronage de Macaire Biambouli, président par intérim, devenu, à la suite des élections, président du conseil d'administration de la caisse locale de Ouenzé. Il avait à ses côtés, Romain Hugues Clotaire Gampika, le gérant, et les membres du conseil d'administration, ainsi que les salariés. 176 sociétaires y ont pris part. Les résultats obtenus au cours de l'année 2011 sont en dépassement par rapport aux prévisions. Le sociétariat atteint a été de 9.692 adhérents. L'épargne recueillie s'élève à 5.618.000.000 francs Cfa. Les crédits accordés ont été évalués à 1.443.207.231 francs Cfa, pour 2.018 dossiers retenus dans les différents secteurs d'activités. Pour 2012, la caisse de Ouenzé tient à accomplir un sociétariat de 10.292 membres, un encours dépôt de 6.274.000.000 francs Cfa, et augmenter les crédits à un montant de 1.565.000.000 francs Cfa.

## Caisse locale de la Tsiémé

La Caisse locale Mucodec de la Tsiémé a tenu sa 19<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire, le vendredi 11 mai 2012, au palais des congrès, sous l'égide de Luc Eric Ngossina, président par intérim et vice-président du conseil d'administration, en

présence de Rachel Kibinda, la gérante, des membres du conseil d'administration et des salariés. La présidence du conseil d'administration de cette caisse est assurée, désormais, par Nino Georgio Ikaba, après les élections. L'assemblée générale ordinaire a enregistré 239 participants.

Le bilan exercice 2011 montre que la caisse locale de la Tsiémé a réalisé un sociétariat de 11.697 membres, pour une épargne totale de 5.807.734.479 francs Cfa. Les crédits accordés se sont élevés à hauteur de 1.948.921.081 francs Cfa, au profit de 4.581 demandes. Mais, la caisse de la Tsiémé souffre d'un problème de recouvrement. Plusieurs actions de recouvrement et des domiciliations forcées des salaires ont été menées. Le taux de risque est passé de 1,78 %, en 2010, à 2,20 %, en 2011, soit une augmentation de 0,42 %. Cette hausse est, en grande partie, due, d'une part, aux nombreux salaires consignés par l'Etat, dans le cadre du contrôle mené par le Ministère des finances, et, d'autre part, aux sociétaires qui ne remboursent pas leurs emprunts dans les délais prescrits.

Pour 2012, la caisse la Tsiémé projette d'atteindre un sociétariat de 12.451 membres, de réaliser des dépôts d'épargne de 7.051.689.090 francs Cfa et d'amener la production crédit à la somme de 3.057.641.314 francs Cfa.

## Caisse locale de Bacongo

La Caisse locale de Bacongo a tenu sa 24<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire, le samedi 12 mai 2012, au palais des congrès, sous le patronage de Bienvenu Maziezoula, président du conseil d'administration et, également, président fédéral du réseau Mucodec, avec,

à ses côtés, Mme Agnès Catherine Loemba, la gérante, les membres du conseil d'administration et les salariés de la caisse de Bacongo.

Parmi les invités, il y avait le directeur général du réseau Mucodec, Gérard Légier, et les présidents des conseils de certaines caisses. Cette assemblée a rassemblé une grande participation de 942 membres. Jusque-là, c'est la plus forte participation, depuis le début des assemblées générales.

L'exercice 2011 a été un très bel exercice pour cette caisse. Le sociétariat a enregistré 1.499 adhésions, contre 1.200 prévues, soit un taux de réalisation d'environ 125%. Ces adhésions ont amené le nombre à 18.026 sociétaires, contre une prévision de 17.631 adhérents. Les dépôts d'épargne ont été réalisés à 114% de la prévision, pour un montant de 8.007.863.955 francs Cfa. Des prêts octroyés aux sociétaires, en 2011, ont atteint un montant de 2.573.961.497 francs Cfa, soit un taux de réalisation de 88,14%. Le comité de crédit a examiné, au total, 3.761 dossiers pour ce financement des crédits.

Les objectifs de 2012 fixent le sociétariat à 19.463 membres, un encours dépôt de 8.225.000.000 francs Cfa et une production de crédits de 3.040.000.000 francs Cfa. A la fin des travaux, le président de la caisse a souhaité que «la caisse de Bacongo ne perde jamais la réputation de caisse de référence au sein du réseau».

Il faut signaler que les comptes de toutes les caisses sont certifiés par la direction du contrôle et de l'audit de la direction générale des Mucodec.

Philippe BANZ.

**P.c.t: la session de la commission d'investissement reportée au 19 mai**

Prévue pour le dimanche 13 mai dernier, la session de la commission d'investissement chargée de sélectionner les candidats du P.c.t (Parti congolais du travail) aux législatives 2012 se tiendra, finalement, le samedi 19 mai prochain, au palais des congrès, à Brazzaville, sous la direction du secrétaire général, Pierre Ngolo. Signalements que les élections législatives doivent se tenir, en principe, au mois de juillet prochain.

**Le meurtrier d'un ressortissant de R.D Congo entre les mains de la police**

Un vendeur, exerçant au marché de Moungali, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, a choisi de régler ses problèmes par la violence. Il a poignardé, son collègue, un ressortissant de la République Démocratique du Congo, qui lui réclamait, tout simplement, une dette. Cela s'est passé l'après-midi du samedi 12 mai 2012. Le pauvre créancier est mort sur le coup. Le meurtrier a été maîtrisé, alors qu'il tentait de prendre la fuite, après son forfait. Arrêté, il est incarcéré au commissariat de police de Poto-Poto. La Justice l'attend. Voilà où conduit la violence, même s'il peut s'estimer heureux d'avoir échappé à la loi du talion.

**Deux morts et de nombreux blessés dans un accident au rond-point de la Patte d'Oie**

Décidemment, samedi 12 mai était un jour sanglant. Un accident s'est produit, aussi, samedi 12 mai, vers 16h, au rond-point de la Patte d'Oie, sur le boulevard Denis Sassou Nguesso, à Brazzaville. Une jeune femme, âgée de 30 ans environ, portant un bébé, y a perdu sa vie, suite à la collision entre un bus Coaster, roulant à vive allure, en direction de l'aéroport international Maya-Maya, et un minibus Toyota Hiace, débouchant de l'avenue des Premiers Jeux africains, pour s'engager sur le boulevard général Alfred Raoul. Sous le coup du choc, un autre passager est décédé sur le chemin du C.h.u, où il était conduit avec une dizaine d'autres blessés de l'accident, dont le bébé de la première victime. L'excès de vitesse et la panne des feux de signalisation, au niveau de la Patte d'Oie, est à l'origine de cet accident, qui aurait pu être évité, si on avait diligemment la réparation des feux de signalisation.

**Des réfugiés de la R.D Congo en République du Congo s'en vont!**

Les réfugiés de R.D Congo, qui avaient fui la province de l'Equateur, à l'Ouest du pays, en 2009, suite à des affrontements intercommunautaires, dans ladite province, et qui avaient trouvé refuge dans la Likouala, commencent à rejoindre leur pays. Grâce au H.c.r (Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés), en collaboration avec les gouvernements des deux pays. C'est en traversant le fleuve Oubangui que les réfugiés retrouvent la province de l'Equateur qu'ils ont quittée il y a trois ans. Le rapatriement vient de débuter avec deux convois. Selon le représentant du H.c.r au Congo-Brazzaville, environ 40.000 personnes ont déjà traversé la frontière. Toutefois, la situation, de l'autre côté du fleuve, en RDC, conditionne la poursuite de cette opération.

**Les épreuves du bac blanc perturbées au Lycée technique Poaty Bernard, à Pointe-Noire**

Des troubles ont rythmé, jeudi 10 mai dernier, vers 10h, les épreuves du bac blanc et les compositions du troisième trimestre, pour les classes de Seconde, au Lycée technique Poaty Bernard, à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo. Des élèves ont eu maille à partir avec l'administration de leur établissement. Ils réclamaient des cartes scolaires, pièce devant leur permettre d'avoir accès aux salles de classes. N'ayant pas eu gain de cause, ils ont choisi la manière forte, dans l'espoir de se faire comprendre. Alors, ils ont érigé des barricades sur la voie donnant accès à leur établissement et ont brûlé un pneu devant l'entrée principale du lycée, obstruant, par conséquent, la voie aux passants et aux automobilistes. Il a fallu l'intervention de la police, pour que les barricades sautent. Quelques élèves fauteurs de troubles ont été interpellés. Ceux qui n'ont pas été appréhendés ont perdu, dans la débandade, trousse, téléphones portables, sacs, etc. Le Lycée technique Poaty Bernard est connu pour ce genre de situation, à Pointe-Noire. Chaque année, des élèves de cet établissement s'illustrent par des actes de vandalisme. C'est un casse-tête et pour l'administration de cet établissement, et pour la police.

**La Fétrasseic boudé l'opportunité du recensement et de l'identification des agents civils de l'Etat**

Le Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat s'appête à procéder, au cours des mois de mai et juin, au recensement et à l'identification des agents civils de l'Etat. Dans une lettre circulaire adressée aux administrations concernées par cette opération, le directeur de cabinet du ministre de la fonction publique indique les pièces que doivent présenter les agents de l'Etat, au cours de cette opération. Cela a fait grincer des dents, surtout dans certains milieux syndicaux. La Fétrasseic, une fédération de la C.s.c (Confédération syndicale congolaise), par exemple, a, dans une déclaration publiée vendredi dernier, jugé inopportune cette opération dans le contexte actuel, notamment après les événements dramatiques de Mpila, où beaucoup de fonctionnaires ont perdu les pièces de leurs carrières professionnelles dans les explosions du camp de l'artillerie blindés de Mpila. La Fétrasseic demande au gouvernement de revoir sa copie et de fixer un nouveau calendrier, pour permettre aux intéressés de reconstituer leurs pièces.

**E.a.d (Ecole africaine de développement)**

**Un travail de recherche sur la pratique déontologique au laboratoire national**

«La pratique déontologique administrative et l'éthique professionnelle au Laboratoire national de santé publique», c'est le thème du mémoire soutenu par Mme Mboko née Dellau Sylvie Pélagie (chef de service de l'équipement et du patrimoine au Laboratoire national), pour l'obtention du diplôme de master II en gestion et management des ressources humaines, à l'E.a.d (Ecole africaine de développement) second cycle, samedi 12 mai 2012, dans la salle des cours du C.e.r.c (à côté du siège de La Semaine Africaine), à Brazzaville.

Parlant de son thème qui colle à l'actualité, en raison de son implication dans la gestion des établissements publics, l'impétrante Mboko a expliqué qu'elle s'est rendue compte qu'au Laboratoire national de santé publique, il existe des textes résumant les droits garantis aux citoyens et des obligations aux agents qui y évoluent. «Mais, il se pose le problème de la connaissance des règles de travail par les agents. A partir de là, je me suis posée des questions: les pratiques anti-déontologiques auxquelles se livrent les agents du Laboratoire national seraient-elles liées à la méconnaissance ou au mépris des textes réglementaires? Et les relations liant certains agents à la hiérarchie pourraient-elles être la cause des pratiques anti-déontologiques?».

A l'issue de ses recherches, Mme Sylvie Pélagie Mboko en est arrivée à constater que «les hypothèses qui suivent démontrent que la méconnaissance des règles déontologiques est à l'origine des pratiques anti-déontologiques du Laboratoire national. Cela est dû à l'absence de la politique de vulgarisation des textes réglementaires et de la communication interne. Et le comportement anti-déontologique de certains agents est lié à la nature des

rapports qui les lient à la hiérarchie. En fonction de cette réflexion, j'ai mené des enquêtes et après analyse, j'ai constaté que de la méconnaissance des règles déontologiques sur un échantillon de 89 agents interrogés toute catégorie confondue, sur un total de 133 agents, soit 66%, il ressort que 67 agents ne sont pas en possession du règlement intérieur, soit 92%. Pour ce qui est de l'accord d'établissement, sur 89 agents interrogés, 75 ne sont pas en possession de l'accord d'établissement 2011, soit 84%. Du point de vue de la formation professionnelle, mon exemple s'est focalisé sur le service de bactériologie qui comprend neuf agents. Cinq sont en formation et cela cause un déséquilibre dans le fonctionnement du service et rend l'organisation du travail difficile».

Partant de ces données, l'impétrante a fait des suggestions qui, à son avis, ne sont pas une panacée, mais peuvent insuffler une nouvelle dynamique au Laboratoire national. Elle a suggéré, par exemple, sur la politique de vulgarisation des textes réglementaires, que la remise du règlement intérieur et l'accord d'établissement soit automatique lors du recrutement, pour permettre à l'agent de s'y imprégner, afin de mieux



Mme Mboko née Dellau Sylvie Pélagie.

servir la structure. Félicitant l'impétrante, le président du jury, Clément Nelson Mafoua, a affirmé: «Il faut faire de telle sorte que notre administration prenne en considération les problèmes déontologiques et d'éthique professionnelle, pour qu'elle puisse être performante, efficiente, pérenne et rentable, à tous les niveaux. L'administration congolaise va beaucoup gagner, en intériorisant ce travail qui peut aussi aider le Laboratoire national».

Après débat et délibération, le jury l'a proclamée admise avec la mention «Bien» et une moyenne de 16 sur 20. Notons que les autres membres du jury étaient Bède Ghislain Louboya et Emmanuel Kaya Boufala. La soutenance s'est déroulée en présence du Pr Henri Joseph Parra, directeur général du Laboratoire national, et du Dr Thierry Gombé, membre de la C.n.d.h (Commission nationale des droits de l'homme).

Alain Patrick MASSAMBA

**Cosuc (Conseil supérieur du centre)**

**Trente candidats seront présentés aux législatives**

Les membres du secrétariat exécutif du Cosuc (Conseil supérieur du centre) étaient en assemblée générale inaugurale, du 12 au 13 mai 2012, au siège social du «Café du savoir», à Moungali (Brazzaville), sous la présidence du président coordonnateur du Cosuc, Dieudonné Satoupa. A cette occasion, le Cosuc a voté son budget de fonctionnement et décidé de participer aux législatives 2012, en présentant trente candidats sur toute l'étendue du territoire national.

L'assemblée générale inaugurale de la Cosuc a permis aux membres du secrétariat exécutif d'examiner et d'adopter, entre autres, le règlement intérieur de leur plateforme et le rapport sur les candidats à présenter aux élections législatives de 2012, le programme d'activités et le budget qui s'élève à 340 millions de francs Cfa. D'ici la fin de l'année 2012, le Cosuc installera ses fédérations dans tous les départements du Congo. Le top sera donné à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, dans un proche avenir. A propos des candidatures aux législatives, le document a été adopté et remis à la commission d'investissement qui rendra publiques les listes des candidats, dans les tout prochains jours. Analysant la situation politique nationale, le Cosuc est très ravi de l'opération de révision extraordinaire des listes électorales qui a obéi aux recommandations de la concertation politique d'Ewo, malgré quelques manquements signalés ici et là, et dus aux caprices de certains sous-préfets.



Dieudonné Satoupa.

Abordant la situation internationale, le Cosuc a salué l'alternative politique au Sénégal, avec l'élection du président Macky Sall, et en France, avec celle de François Hollande. Par contre, le Cosuc s'est dit très préoccupé par ce qui se passe, actuellement, au Mali et en Guinée-Bissau.

Pascal-Azad OKO

**Imprimerie Saint-Paul**

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Pour de plus amples renseignements: Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09 Tel: (242) 525.35.17 L'ISP: 78 ans de savoir-faire à vous plaire

**PAR**

**(Parti pour l'Action et la République Mâ)**

**Décès, à Brazzaville, du Membre du Bureau Exécutif, Ferdinand Ikama-Okoko**

Le Président du PAR (Parti pour l'Action de la République Mâ), M. Anguios Nganguia-Engambé, informe les militants et sympathisants, du décès, à Brazzaville, le 12 Mai 2012, de son frère aîné, Monsieur Ferdinand IKAMA-OKO (Grand-Mémoire), cofondateur et membre du Bureau Exécutif du PAR. La veillée mortuaire se tient au n°187, rue Nkeni, à Talangaï, vers Petit-chose, à son domicile privé, à côté du CEG Agostino Neto.



Par la même occasion, le Président du PAR appelle les militants, sympathisants et les membres du Bureau Exécutif à prendre massivement part à la veillée mortuaire et à l'inhumation dont la date sera communiquée prochainement, pour traduire un grand hommage à l'illustre disparu.

**Anguios NGANGUIA-ENGAMBE**

Président du PAR  
Ancien Candidat à l'élection présidentielle de 2009

Ministère de la justice et des droits humains

Les magistrats de la sous-région d'Afrique centrale ont revisité les actes uniformes

Un séminaire de renforcement des capacités des magistrats des cours d'appel d'Afrique centrale sur le droit Ohada s'est déroulé du 7 au 10 mai 2012, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, sous le thème: «Actes uniformes relatifs aux procédures collectives: pratique des cours d'appel et perspectives d'harmonisation de la jurisprudence».

Organisé par le Ministère de la justice et des droits humains, en partenariat avec l'Ersuma (Ecole régionale supérieure de la magistrature), dans le cadre de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires), ce séminaire a réuni 31 participants qui ont étudié les actes uniformes de l'Ohada, analysé les problèmes posés par leur application, avant d'examiner les modes alternatifs de résolution des conflits en matière de recouvrement de créances et les effets de l'ouverture des procédures collectives sur l'instance arbitrale.

«Le temps des présentations théoriques illustrées par des cas significatifs de jurisprudence est, pour vous, désormais, du passé, de même que celui des discussions interactives ou de la résolution de types en ateliers qui auront été les pics de ce séminaire. Voici venu le temps des solutions effectives et réalistes des - ô combien - nombreux et multiformes différends posés par les justiciables trop souvent stressés, de nos villes continentales», a confié Pierre Mabiata, ministre des affaires foncières et du domaine public, à la clôture dudit séminaire, en présence du Pr Moussa Samb, directeur du centre de recherche et de documentation de l'Ersuma.

Lisant le mot du séminariste, au nom de ses collègues, Chantal Bikay, huissier de justice au Cameroun, a salué cette initiative et remercié les organisateurs, tout en souhaitant que ce genre de rencontre soit, souvent, organisé, pour leur permettre de se remettre en cause.

A la fin des travaux, les formateurs et les participants ont reçu des attestations de participation de la part des organisateurs.

Bénéficiaire des nouvelles connaissances, Mme Christine D. Ngo Moussi-Nsola, consultant juriste à International brain consulting du Cameroun et participante, a estimé avoir beaucoup appris: «Nous avons eu à apprendre de manière détaillée les voies d'exécution qui ne sont pas aussi faciles qu'on pourrait le penser et, approfondi certaines notions et certaines voies d'exécution portant, essentiellement, sur les suivis conservatoires qui semblent, souvent, négligés, mais qui ont beaucoup d'avantages dans notre espace Ohada, compte tenu des délais et des garanties qu'elles offrent. Ces enseignements nous aident à déceler les incongruités qu'il y a dans nos actes uniformes qui ne sont véritablement pas trop clairs, parce que le législateur a laissé beaucoup de libertés à nos législations nationales».



Pierre Mabiata (au milieu) et les autres membres du présidium.



Les organisateurs et les participants à l'atelier.

Une organisation répondant à l'impérieuse nécessité de mettre en place, dans ses Etats parties, un droit régional des affaires, unique, moderne, adapté aux réalités économiques de ce troisième millénaire et susceptible de remédier à

l'insécurité juridique et judiciaire décriée par un grand nombre d'investisseurs dans l'activité entrepreneuriale.

Alain Patrick MASSAMBA

Sécurité maritime en Afrique centrale

Rencontre, à Pointe-Noire, des experts pour la montée en puissance du Cresmac

A l'initiative de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), il s'est tenu, du 21 au 24 avril 2012, à Pointe-Noire, la première réunion du groupe restreint sur la montée en puissance du Cresmac (Centre régional de la sécurité maritime en Afrique centrale), sous le patronage du général de brigade Daniel R. Savihamba (Angola), chef d'Etat-major régional de la Foma (Force militaire d'Afrique centrale) et du contre-amiral André Bouénabéya, directeur des opérations des F.a.c (Forces armées congolaises), en présence du général de brigade René Boukaka, commandant de la zone de défense n°1 Pointe-Noire/Kouilou. Cette réunion était précédée d'un séminaire de formation des cadres supérieurs traitant de l'action de l'état en mer, en Afrique centrale.



Une vue partielle des participants à la réunion.

Structure importante pour la mise en œuvre de la stratégie de sécurisation des intérêts vitaux en mer des Etats de la C.e.e.a.c et du golfe de Guinée, le Cresmac a entrepris d'amorcer sa montée en puissance. Pour cela, environ 25 cadres et experts civils et militaires (Marine, gendarmerie, douane, pêche, conseils des chargeurs, marine marchande, environnement) représentants les 9 pays signataires du protocole du Cresmac, ont pris part à la réunion de Pointe-Noire. Cette première réunion procède des recommandations de la 12<sup>ème</sup> rencontre de la commission de défense et sécurité tenue en juillet 2011, à Douala (Cameroun) et validées par les autres instances du Copax (Conseil de paix et de sécurité d'Afrique centrale).

A Pointe-Noire, les travaux de ces experts se sont principalement focalisés sur sept points, parmi lesquels: l'élaboration des textes organiques et de fonctionnement du Cresmac, son plan de montée en puissance, ainsi que son budget, le statut du groupe restreint de travail, etc.

A travers la tenue de cette première réunion, la secrétaire générale de la C.e.e.a.c s'engage dans un processus qui vise la mise en place effective du Cresmac, a affirmé le général Daniel R. Savihamba, le chef d'Etat-major de la Fomac.

Pour sa part, le gouvernement du Congo a affirmé sa volonté de respecter ses engagements, pour la sécurité collective de la sous-région, particulièrement l'engagement de la construction du siège du Cresmac à Pointe-Noire, a déclaré, à cette occasion, le secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire, Eugène Bipfouma.

Signalons que cette rencontre du groupe restreint était précédée, du 12 au 20 avril 2012, d'un atelier de formation sur l'action de l'état en mer, d'une trentaine de cadres venus des différents pays d'Afrique centrale. Cet atelier a bénéficié de l'appui financier et technique du deuxième projet d'appui de l'Union européenne à la C.e.e.a.c en matière de paix et de sécurité (P.a.p.s II). «Ce séminaire-atelier nous a permis de mesurer les enjeux sécuritaires de la sous-région, de s'approprier les normes sécuritaires internationales en vigueur, de connaître les réponses préconisées par les Etats en proie aux menaces. Nous avons pu, également, recenser les réponses institutionnelles et opérationnelles à proposer à nos instances», a déclaré Roger Mengué-Ekomi, le régisseur du P.a.p.s II.

Ainsi, les quatre prochains ateliers seront très déterminants pour la suite du Cresma, puisque les pré-requis de la formation actuelle seront mis à profit et permettront de former un maximum de 150 acteurs rompus à la connaissance de l'action de l'état en mer.

Paul TCHOMVO

Commémoration du 8 mai, date anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale

A Brazzaville, cinq anciens combattants ont été décorés

Le 8 mai 1945 marque la fin de la Seconde guerre mondiale, sur le théâtre européen d'opérations, par la capitulation, sans conditions, de l'Allemagne nazie, devant les puissances alliées. Si en France, Nicolas Sarkozy, le président sortant, a convié le président élu, François Hollande, à participer aux commémorations de la fin de la Seconde guerre mondiale, au pied de l'arc de triomphe, à Paris, une image qui prouve la maturité démocratique de ce pays, à Brazzaville, ancienne capitale de la France-Libre, l'ambassadeur de France, Jean-François Valette, a procédé à la décoration de cinq anciens combattants du Congo qui ont contribué à la victoire de la France.

La cérémonie du 67<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale a eu pour cadre l'Ecole militaire général Leclerc. Elle a été rehaussée par la présence de Charles Zacharie Bowao, ministre délégué à la présidence de la République, chargé de la défense nationale, du général Charles Richard Mondjo, chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), et des officiers du haut-commandement militaire, du général Benoit Moundelé-Ngollo, préfet du département de Brazzaville, de Philippe Assama, premier adjoint au maire de la ville de Brazzaville. Il y avait, également, de nombreux anciens combattants, accompagnés de leurs épouses. C'est l'attaché de défense de l'ambassade de France, le colonel Reboul, qui, au nom du ministre français de la défense, a décoré cinq anciens combattants, notamment deux caporaux-chefs, un sergent et deux



Le colonel Reboul décorant un ancien combattant.

sergents-chefs, de la médaille de la croix du combattant. Ensuite, le ministre Charles Zacharie Bowao, accompagné de l'ambassadeur de France, Jean-François Valette, ont dé-



Les officiels déposant les gerbes de fleurs sur la stèle du général Leclerc.

posé des couronnes de gerbes de fleurs sur la stèle du général Leclerc, avant que ne retentissent les hymnes nationaux de la France et du Congo. L'un des principaux chefs militaires de la France Libre, le général Philippe Leclerc, est l'officier que le général De Gaulle envoya, en août 1940, pour rallier les Etats coloniaux de l'A.e.f (Afrique équatoriale française), à la cause de la France-Libre. Il débarqua ainsi par le Cameroun et parvint à convaincre les autorités françaises encore fidèles au régime de Vichy, de se retirer. Le Moyen-Congo, avec son gouverneur Félix Eboué, rallia ainsi le mouvement de la France-Libre et le général De Gaulle, chassé à Dakar, se replia ainsi à Brazzaville, dont il fit la capitale de son mouvement de libération de la Fran-

ce. Le général Leclerc est mort, le 28 novembre 1947, en Algérie, dans un accident d'avion qui fit, au total, treize morts, tous des militaires. Interrogé sur le sort de leur pension, un ancien combattant a déclaré que la mesure de paiement de cette pension aux anciens combattants d'Afrique est déjà applicable et respectée. En effet, depuis le mois de janvier 2011, le gouvernement français avait entamé la décapitalisation complète des pensions des anciens combattants, qui sont près de trente-mille, à travers le monde. Au Congo, où l'on compte plus de 250 anciens combattants, ceux-ci bénéficient, également, de la revalorisation substantielle de leur pension.

Pascal BIOZI KIMINOU

Od #/hp d lq h# iulfd lq h < # 8 3 # # ID #g d q v #h v# lrvt x hv

Livre

# «Le Cardinal Emile Biayenda et le Congo-Brazzaville»

Un ouvrage et un colloque en novembre 2007 consacrés à un homme d'Eglise assassiné le 22 mars 1977, telle est la quintessence du livre paru le 1<sup>er</sup> mars dernier au titre évocateur: «*Le Cardinal Biayenda et le Congo-Brazzaville*». Il faut reconnaître que plusieurs ouvrages ont été consacrés au Cardinal Emile Biayenda. Mais l'ouvrage paru chez Karthala a une particularité: il est écrit par des universitaires parmi lesquels: les sociologues, les théologiens, les historiens et des journalistes. Dirigés par le socio-anthropologue Rémy Bazenguissa Ganga, professeur à l'Université de Lille 1, le théologien et enseignant à l'Institut catholique de Paris René Tabard et Gabriel Sounga-Boukono de l'association Cardinal Emile Biayenda (Aceb-France), cet essai apparaît comme une encyclopédie du champ social et politique du Congo-Brazzaville.

Il n'y a que le Cardinal Emile Biayenda pour convoquer spécialistes de la sociologie historique, de la théologie des sciences historiques et du journalisme. A l'image d'Emile Biayenda, cet ouvrage résume parfaitement ce qu'était le cardinal assassiné pour son pays, à savoir: un sociologue, un théologien, un historien et un journaliste. C'est à juste titre que dans son avant-propos, le théologien René Tabard souligne avec force la nécessité de lui consacrer, à l'Institut catholique de Paris, un colloque universitaire. Selon René Tabard: «*Le but de ce colloque tenu en novembre 2007 est clair: aider à mieux comprendre cette figure de l'histoire du Congo que fut Emile Biayenda*». Une manière avait-il souligné en tant que théologien de donner «du relief» à cet homme d'Eglise, épris de paix et de justice pour ses brebis de l'Eglise particulière du Congo-Brazzaville. C'est ainsi que dès l'ouverture de ce colloque, le journaliste catholique, Albert Mianzoukouta, docteur en Sciences de l'information remplaçant le contexte de ce colloque inédit, le premier consacré au Cardinal Emile Biayenda dont la cause de canonisation est très avancée à Rome. Pour Albert Mianzoukouta, «*ce colloque n'est pas une prière: mais un instant de réflexion de notre agir ensemble de Congolais, un instant pour revoir le chemin parcouru en trente ans par trois millions d'êtres que lient un espace géographique et une histoire, même une histoire de sang comme c'est le cas pour la vie tronquée du premier cardinal du Congo*».

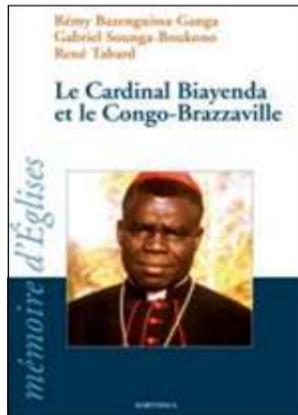
Subdivisé en quatre parties distinctes, ce livre s'ouvre d'abord par un contexte du pays qui permet de relire l'itinéraire de la vie d'Emile Biayenda. Qui mieux que l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch pour retracer les origines de la révolution de 1963 dont la cause immédiate selon elle: «*fut évidemment la réaction contre la régime pro-français de «néocolonialisme» de Fulbert Youlou. L'étincelle fut, la visite du président Sékou Touré, le seul qui ait su faire voter la Guinée contre De Gaulle et sa communauté: imaginez à l'époque son prestige, le seul qui avait su dire non à la France en 1958...*». Dominique Mfoutou lui emboitant le pas a consacré sa contribution sur le thème de la vie et de la mort du Cardinal Emile Biayenda. Pour lui, bien comprendre la vie et la mort de Biayenda, c'est aussi revenir sur la signification de son nom Biayenda (Bia-Yenda) qui signifie «*qui sont partis, qui s'en sont allés*». Dans sa communication, Dominique Mfoutou, docteur en géographie économique, a retracé la relation d'Emile Biayenda à l'espace. Né

à Maléla-Bombé, dans la région du Pool, Emile Biayenda fit ses études primaires à Boundji avant de les poursuivre au Petit séminaire de Mbamou et au Grand séminaire de Brazzaville. Dans la deuxième partie de ce livre consacré à l'assassinat du Cardinal Emile Biayenda, le socio-anthropologue Rémy Bazenguissa Ganga revient sur le meurtre de ce pasteur et j'ajouterais de ce bon pasteur. Pour le professeur Bazenguissa Ganga: «*l'assassinat du Cardinal Emile Biayenda, en mars 1977, intervient en l'espace de quelques jours, avec l'élimination de deux autres personnalités congolaises; le président en place Marien Ngouabi et l'ancien président Alphonse Massamba-Débat*». Dégageant les effets politiques du climat tendu en 1977, Rémy Bazenguissa Ganga éclaire les lecteurs en fournissant des explications qui entourent le mystère de l'assassinat du Cardinal Emile Biayenda dont les travaux de la Conférence nationale souveraine de 1991 n'avaient pas pu trouver de réponses aux deux questions essentielles à savoir: qui a assassiné le Cardinal Emile Biayenda? Pourquoi l'ont-ils assassiné? A ces deux questions, le sociologue Joseph Tonda, professeur à l'université Omar Bongo de Libreville, estime que l'acte de donner la mort est la caractéristique du pouvoir de souveraineté moderne. La problématique pour lui est de s'interroger clairement en ces termes: de quel nom est ce pouvoir dont le sombre éclat vit du sang des corps au Congo-Brazzaville, et de manière générale en Afrique centrale? Dès lors, poursuit-il sa réflexion, comment appréhender ce pouvoir de souveraineté moderne qui consume les vies, dont celles en 1977, des corps par excellence du pouvoir qu'est le corps d'un cardinal? Le professeur Patrice Yengo de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, a quant à lui voulu analyser le Cardinal Emile Biayenda comme ce pasteur qui reçoit la mort à l'image de la fraternité d'Isaac? Tel l'agneau qu'on conduisit à l'abattoir, le Cardinal Emile Biayenda n'opposa aucune résistance face à ses bourreaux. Le professeur Patrice Yengo de souligner: «*Nombreux sont ceux qui, comme moi, se sont demandés au lendemain de la mort d'Emile Biayenda, ce qui l'avait bien poussé à répondre positivement à la demande des militaires et à s'embarquer avec eux, vers cette destination d'où il ne reviendra jamais...*».

La troisième partie de ce livre est axée sur les réflexions autour de la vie du Cardinal. Le professeur Côme Kinata, historien et professeur à l'Ecole normale supérieure de Brazzaville a proposé des réflexions pertinentes sur la pensée du Cardinal Emile Biayenda. Le professeur revient sur le attachement du cardinal au développement, l'éducation des jeunes et son attachement au sens du bien commun et de la gestion des affaires publiques. A propos du développement, Emile Biayenda avait une devise qui caractérise le clan Kindamba, en ces termes: «*Wadia ngolo, sala ngolo*» qui signifie: «*Tu mangeras à la sueur de ton front*». Au point où pour le sociologue Brice Arsène Mankou, docteur en sociologie et enseignant à l'Université du Littoral: «*Parler de la place du Cardinal Emile Biayenda dans l'histoire récente du Congo-Brazzaville revient à faire le bilan des actions menées par cet homme d'Eglise qui a eu pour cheval de bataille, la paix*». Selon le sociologue, la place du Cardinal Emile Biayenda se décline en plusieurs facettes: l'homme Biayenda, le pasteur et le théologien à travers la pastorale de l'éducation, celle de la famille et du développement. Ce qui a fait de ce pasteur un passionné de l'inculturation du christianisme en Afrique. Le professeur Dominique Ngoïe-Ngala, historien et professeur à l'Université Marien Ngouabi de souligner la nécessité pour les chrétiens d'aujourd'hui, à l'image d'Emile Biayenda, de passer du divertissement à l'adoration en esprit et en vérité. L'inculturation, selon le professeur Ngoïe-Ngala fait passer le chrétien vers des choses graves de la foi certes, mais aussi du combat social «*[...] l'inculturation comme courant de pensée de forme d'expression particulière de la foi chrétienne par une société donnée, débute au Congo peu avant la disparition du Cardinal Emile Biayenda*».



Père Aristide Pépin Bré.



La couverture du livre.

René Charrier, dans un témoignage intitulé: «*Emile Biayenda, tel que je l'ai connu de 1959 à sa mort*», souligne la personnalité d'Emile Biayenda tel qu'il l'a connu. «*Il inspirait le respect et l'estime*» entre autres: quelques souvenirs personnels. Quant au Père Paul Coulon, théologien et enseignant à l'Institut catholique de Paris, il est revenu sur les événements de mars 1977 depuis la rédaction de La Semaine Africaine. Cette contribution retrace le climat qui régnait au Congo-Brazzaville en mars 1977. Il évoque entre autres les coups de feu le 18 mars 1977, l'assassinat du Cardinal qui s'en est suivi. Dans ce contexte particulier, le Cardinal avait un vicaire général, lui-même journaliste, c'est Louis Badila de vénérée mémoire qui fut torturé mais qui tint bon en faisant sienne la devise du Cardinal Malula, à savoir: «*Mieux vaut être crucifié pour la vérité que de crucifier la vérité*». C'est cette vérité qui caractérisait sa plume à travers ses éditoriaux dans La Semaine Africaine. Dans sa contribution, Gabriel Sounga-Boukono retrace la vie du pasteur Biayenda qui à travers son témoignage de vie a été un pasteur authentique pour son peuple. D'où le colloque qui lui a été consacré en 2007 pour montrer le caractère fécond de sa vie de pasteur qui continue toujours d'intercéder pour le Congo-Brazzaville.

Père Aristide Pépin BRE  
Docteur en philosophie  
à l'Université de Lille (France)  
**Pour toute commande:**  
Editions Karthala  
22,24 Boulevard Arago  
75013 Paris

## ANNONCES

L'évêque de Kinkala, Mgr Louis Portella Mbuyu, effectuera une visite pastorale à la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice de Voka, dans son diocèse, du samedi 19 au dimanche 20 mai 2012.

Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, sera l'hôte des chrétiens de la paroisse Saint Esprit de Moundali dans l'archidiocèse de Brazzaville, dimanche 20 mai 2012. A cette occasion, il célébrera une messe, à 10h.

L'abbé Gervais Protails Yombo, recteur du grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, aumônier national du pèlerinage en Terre Sainte, prie les pèlerins de Jérusalem des promotions Emile Biayenda, Georges Firmin Singha, Godefroy Emile Mpwaty, et éventuellement, ceux de la future promotion (juillet et novembre 2012) résidant à Pointe-Noire, de participer à la récollection qu'il animera dimanche 20 mai 2012, sur le thème: «*La spiritualité du Mont Sion*».

## Paroisse Les Saints Martyrs de Mindouli (Diocèse de Kinkala)

### La communauté chrétienne a rendu hommage à Mgr Stanislas Lackny

A l'occasion du quarantième jour du décès de Mgr Stanislas Lackny, prélat de Sa Sainteté, survenu le mardi 29 mars 2012, à Paris, en France, des suites d'une longue maladie, la communauté chrétienne de Mindouli a prié pour le repos de son âme, dimanche 6 mai 2012. C'était lors d'une messe unique, présidée par l'abbé Esdras Bouenikaliamo, vicaire de la paroisse Les Saints Martyrs de Mindouli. Il avait à ses côtés l'abbé Barthélemy Bassoumba, curé de Mindouli.



N.N.SS. Louis Portella Mbuyu, Anatole Milandou et Jan Romeo Pawlowski lors de la messe de requiem à Jésus Ressuscité, le 13 avril 2012.

Prêtre de nationalité polonaise, Mgr Stanislas Lackny a travaillé au Congo pendant 25 ans. C'est en 1973, qu'il arrive au Congo et commence sa mission à Oyo, dans le diocèse d'Owando, sous l'épiscopat de Mgr Georges Firmin Singha. Six ans après, il retourne à Mindouli, dans le diocèse de Kinkala, où il reste curé pendant dix-neuf ans. Suite aux troubles socio-politiques qui ont secoué le département du Pool, en 1998, il quitte le Congo et part en France. Il a été inhumé dans sa ville natale en Pologne, à côté de ses parents.

Abbé Eric Paul GOMA

## JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE  
ANNOUNCEMENT NUMBER 005-2012

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: SD Specialist - Grade - FSN-OS

DATE D'OUVERTURE: 14 mai 2012  
DATE DE CLOTURE: 28 mai 2012

L'Ambassade des États-Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme de fin d'études secondaires (Baccalauréat), une bonne maîtrise de la conduite automobile et motocycliste, un niveau acceptable de la langue anglaise, ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. L'intéressé (e) aura, entre autres tâches: d'assurer la surveillance selon les procédures de la Surveillance Détection, aux fins de déceler et de rapporter toute présence hostile, toute intention malicieuse ou toute menace dirigée contre les intérêts du gouvernement américain, contre les propriétés et le personnel du gouvernement américain. L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches sur instructions de son superviseur.

Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>. Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: 6-612-2000/6-612-2109/6-612-2143/6-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante: [BrazzavilleHR@state.gov](mailto:BrazzavilleHR@state.gov)

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.  
AU:  
Management Officer  
U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez)  
Bacongo, Centre-Ville.  
Brazzaville, Republic of Congo  
Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

## VENTE DE LUNETTES ET MONTURES

Pour tout achat des verres et montures à bon prix!

Contact:

Tél.: +242 500 77 77/ 610 77 77  
E-mail: [agngouma@yahoo.fr](mailto:agngouma@yahoo.fr)

Diocèse de Kinkala

# En visite à Voka, le nonce apostolique a prêché l'amour mutuel

Nonce apostolique au Congo et au Gabon, Mgr Jan Romeo Pawlowski, a effectué une visite pastorale à la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice de Voka, dans le diocèse de Kinkala, dimanche 13 mai 2012. Lors de sa visite, le nonce apostolique a présidé la messe dominicale, le jour où l'Eglise universelle célèbre le 6<sup>ème</sup> dimanche de Pâques, en l'année liturgique B. C'était en présence de M. Banzouzi Nsimba, sous-préfet de Boko et son épouse, de la veuve Laurentine Milongo, maire de la communauté urbaine de Boko, du représentant local de l'Armée du salut. Comme concélébrants, il y avait les abbés Bienvenu Manamika Bafouakouahou, vicaire général de Kinkala, Armel Prosper Bouity et Armand Kabikissa, curé et vicaire de la paroisse.

Il est presque 9h50 lorsque le véhicule transportant le nonce apostolique gagne Voka, sous les applaudissements, les ovations des chrétiens de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice, dressés en haie d'honneur, sur l'allée principale qui conduit à la mission. Tous, hommes, femmes, vieillards, jeunes et enfants, étaient mobilisés, pour accueillir l'envoyé spécial du Pape, qui foulait pour la seconde fois, le sol de Voka. En effet, Mgr Jan Romeo Pawlowski avait, auparavant, effectué un bref passage de quelques heures dans cette mission catholique, l'une des plus vieilles du diocèse, en compagnie de l'abbé Bogdan Piotrowski, curé de la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans, dans l'archidiocèse de Brazzaville. Tout est d'ailleurs parti de cette visite éclair, qui a attiré l'attention du représentant du Saint-Siège au Congo, au regard de l'architecture et la merveille que revêt l'église de Voka, un ouvrage non moins gigantesque, bâtie des mains d'homme, par les missionnaires spiritains. Son âge? L'édifice est vieux de plus de 80 ans, à en croire le curé de la paroisse. Interpellé par les fissures de

plus en plus visibles qui de nos jours jonchent l'église, d'un mur à l'autre, le nonce apostolique avait manifesté le désir d'aller y célébrer l'eucharistie, pour communier aux intentions des chrétiens de Voka, et pour leur témoigner sa proximité, ainsi que celle du Saint-Père. Ce dimanche-là, était donc la concrétisation de la promesse faite par le nonce, et de l'invitation du curé de la paroisse, sous la bénédiction de l'évêque du lieu, Mgr Louis Portella Mbuyu. Pour signifier sa volonté de recevoir le nonce apostolique dans son diocèse, Mgr Portella a enjoint son vicaire général, de le représenter en lieu et place à Voka, et de traduire sa gratitude au nonce apostolique. Au début de la messe, comme lors de sa visite pastorale à Saint Michel de Goma-Tsésé, le nonce apostolique a salué la foule en lari (langue locale) en lâchant: «Mboté». Une messe chantée par la chorale paroissiale Sainte Odile et la scholas populaire. Cinq temps forts l'ont dominée: les mots de bienvenue et de remerciements du curé de la paroisse, l'homélie du nonce, les mots de remerciements du vicaire général de Kinkala et du nonce apostoli-



La mission catholique de Voka, est à sauver, à tout prix.

que. Qualifiée d'action de grâces et de réelle résurrection du Seigneur Jésus Christ, la messe célébrée par Mgr Jan Romeo Pawlowski est, affirme l'abbé Armel Bouity, la toute première d'un nonce apostolique dans cette église, envahie par pas mal d'intempéries, notamment les fissures, le vieillissement. «On peut se poser la question: est-ce possible de construire sur la haine, l'oppression, la violence?... Nous sommes invités par Jésus lui-même à montrer l'amour qui est dans nos cœurs, à construire dans cet amour. Ne disons pas que nous sommes loin de Brazzaville, de New-York... Si chacun de nous pouvait prendre l'engagement de changer, tout pourrait s'améliorer en nous, autour de nous, dans notre pays, dans notre monde», a dit, dans son homélie, le nonce apostolique. «Si quelqu'un vous demande: pourquoi le nonce apostolique est venu ici, que vous a-t-il dit? Dites qu'il est venu au nom du Seigneur,

nous inviter à nous aimer les uns les autres», a poursuivi Mgr Jan. Envoyé spécial du Pape, Polonais de surcroît, Mgr Jan a également tenu à rafraîchir la mémoire des chrétiens de Voka, en leur rappelant que ce jour du Seigneur, était un jour souvenir pour l'Eglise catholique romaine. Car, c'est bel et bien le mercredi 13 mai 1981, en la fête de Notre-Dame de Fatima très vénérée par Jean Paul II, que Mehmet Ali Agca, membre de l'organisation nationaliste turque des «Loups gris» avait tenté d'assassiner le Souverain Pontife, sur la Place Saint-Pierre de Rome. Notons qu'avant de présider l'eucharistie, le nonce apostolique s'est entretenu avec le sous-préfet de Boko, au presbytère de la paroisse. La paroisse de Voka s'étend sur plus de 60Km, avec plus de 52 communautés.

Aristide Ghislain NGOUMA  
Envoyé spécial

Archidiocèse de Brazzaville

# Mgr Anatole Milandou a confirmé 190 catéchumènes

Dimanche 13 mai 2012, 6<sup>ème</sup> dimanche de Pâques, les chrétiens de la paroisse Saint Augustin de la Tsiémé en liesse, ont accueilli, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, pour l'administration du sacrement de confirmation à 190 jeunes et adultes. Il y avait 40 catéchumènes pour la paroisse Saint Augustin de la Tsiémé et 150 pour la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï. Au cours de la célébration eucharistique qu'il a présidée, l'archevêque était entouré de cinq prêtres et d'un grand séminariste, parmi lesquels les abbés Servais Loupeh Moumoko, Paul Babindamana, respectivement, curés de Saint Augustin de la Tsiémé et de Saint Jean-Baptiste de Talangaï, Soc Silvère Nsiloulou, vicaire de Saint Augustin, Brice Severin Banzouzi, secrétaire chancelier.

Cette célébration eucharistique qui a mobilisé de nombreux chrétiens des deux paroisses, était animée par la chorale paroissiale Sainte Monique, composée des membres des chorales Elimo Santu, Saint Augustin et Ndem-bama, fusionnées, alternant avec la schola populaire. C'est pour la deuxième fois consécutive en l'espace d'un mois que Mgr Anatole Milandou a foulé le sol de cette paroisse qui a essuyé les affres des explosions du 4 mars 2012, endommageant ainsi la toiture de l'église, complètement abîmée. Au début de la messe, l'abbé Servais Loupeh Moumoko, a dans son mot de bienvenue, remercié l'archevêque pour sa disponibilité et pour avoir accepté l'invitation de présider

l'eucharistie marquant le sacrement de confirmation jumelé, de 190 catéchumènes issus de deux paroisses. Après quoi, il lui a fait état des travaux de réhabilitation de la toiture de l'église endommagée lors des explosions du 4 mars dernier, grâce aux efforts des chrétiens eux-mêmes, sans aide extérieure. «En attendant l'apport de l'Etat qui tarde à venir, les chrétiens de Saint Augustin se sont une fois de plus, mobilisés comme un seul homme au prix de mille efforts pour financer l'œuvre grandiose de réhabilitation de la toiture pour un coût global de cinq millions de francs Cfa». Après le mot de bienvenue du curé de la paroisse, Mgr Anatole Milandou a procédé à la bénédiction de la croix de l'autel de la messe et



Mgr Milandou administrant le sacrement de confirmation.



Une vue des confirmés pendant la messe.

de la statuette de la Vierge Marie, réhabilitées. Dans son homélie, tirée de l'évangile de Jean (Jn 15,9-17),

l'archevêque a souligné que le sacrement de confirmation a été institué par les apôtres et que les évêques qui sont leurs

Université catholique d'Afrique centrale

## Concours d'entrée à la Faculté de sciences sociales et de gestion

Le concours d'entrée en première année de la Faculté de sciences sociales et de gestion concerne les filières suivantes:

- 1- Sociologie et anthropologie
- 2- Gestion des ressources humaines
- 3- Sciences juridiques et politiques
- 4- Economie de gestion
- 5- Administration des entreprises
- 6- Comptabilité finance
- 7- Marketing, vente et communication

Le concours se déroule le samedi 26 mai 2012 à 7h30mn précises au centre unique de Brazzaville, dans l'enceinte du Centre d'études et de recherches chrétiennes (C.e.r.c), situé à côté de l'immeuble du journal «La Semaine Africaine».

Le dossier à déposer dans les différents centres d'examen est composé de:

- Une lettre de candidature et un Cv (modèles à retirer à la bibliothèque du C.e.r.c)
- Une photocopie certifiée conforme de tous les diplômes après le Bepc
- Les bulletins trimestriels des trois dernières années du secondaire
- Un certificat médical de moins de deux mois
- Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance et 2 photos d'identité 4x4
- 15.000 FCfa de frais de dossier

Le dépôt des dossiers a lieu au plus tard le 21 mai 2012.

Pour tout renseignement:

Bibliothèque du C.e.r.c

Immeuble de La Semaine Africaine, en face du Chu

BP.: 200 Brazzaville-Congo

Tél.: +242 06 840 84 20 / 06 661 48 15

E-mail: cercbrazza@yahoo.fr

NB.: Le concours est ouvert, aussi bien aux élèves des classes terminales qu'aux étudiants. Possibilité pour les étudiants titulaires d'une licence de s'inscrire en master.

Le responsable du Cerc

Magloire TCHOUDJANG

## REMERCIEMENTS

Le commissaire colonel Etienne NIAMENAY et famille expriment toutes leurs reconnaissances et leur gratitude, et présentent leurs sincères remerciements aux parents, amis et connais-



sances qui les ont soutenus, pendant la rude épreuve du décès de leur mère, grand-mère et tante, Mme NALEKONA Marie, décédée le 24 avril 2012.

*Que Dieu le miséricordieux l'accueille auprès de Lui pour l'éternité!*

successeurs sont appelés à pérenniser davantage ce sacrement au milieu de leur peuple. «Demeurer dans l'amour du Seigneur, c'est rester fidèle à ses commandements. Aimez-vous les uns les autres comme Jésus lui-même vous aime, car c'est le plus grand commandement que nous devons respecter dans notre vie de chrétien. Dieu est amour et vie au milieu de nous, non pas physiquement mais spirituellement et soyons couverts par le feu de l'Esprit pour que vous viviez à jamais. Que son Esprit soit présent dans vos cœurs et qu'il change vos comportements pour le bien de l'Eglise et de la société congolaise. Donne-

nous Seigneur un cœur nouveau, mets en nous Seigneur un Esprit nouveau!» Après l'homélie, les 190 chrétiens tous habillés en uniforme ont reçu des mains de l'archevêque le sacrement de confirmation. Avant le rite de renvoi, Mgr Anatole Milandou, a tenu à féliciter les paroissiens pour les efforts consentis dans la réhabilitation de leur paroisse. Puis, il a demandé aux responsables de la paroisse de faire le point des différentes réparations et des dépenses effectuées, pour un éventuel remboursement au moment opportun par l'Etat.

Pascal BIOZI KIMINOU

### AVIS DE VENTE

Une parcelle avec une grande maison, au quartier Mougali, vers l'arrêt de bus SGEC, à quelques pas du goudron.  
Contact: 04 420 72 80 / 06 976 58 36

Azur Congo

# Charly Eric Gomez a reçu la voiture gagnée à la tombola

tez-moi que je puisse remercier, de tout mon cœur, Equateur Azur Congo, pour avoir organisé cette tombola qui m'a souri. Je n'ai pas cru le jour où on m'a annoncé la nouvelle au grand marché. Mais, aujourd'hui, tout le monde voit que

Pour permettre à ses nombreux abonnés de terminer en beauté l'année 2011 et démarrer en trombe l'année 2012, la société de téléphonie mobile Equateur Teleccom Congo, qui commercialise la marque Azur, avait lancé, le 15 décembre 2011, sur toute l'étendue du territoire national, une tombola dont le plus grand prix à gagner est une voiture. Le tirage au sort avait eu lieu, le mercredi 29 février 2012, au siège social de la société, au centre-ville. L'heureux gagnant de cette tombola est le Ponténégrin Charly Eric Gomez, habitant du quartier Siafoumou, dans le sixième arrondissement Mongo-Poukou.

La cérémonie de remise officielle de la voiture de marque Hyundai ix 35, immatriculée 087GG6 à l'heureux gagnant s'est déroulée, jeudi 20 mai 2012, à l'esplanade de l'agence commerciale d'Equateur Teleccom Congo, à Pointe-Noire, en présence du personnel, des abonnés et d'un public venu nombreux. Dans le mot de circonstance qu'il a prononcé à cette occasion, M. Max Massengo, Directeur régional d'Equateur Télécom Congo et Directeur des ventes, a, simplement, circonscrit ladite cérémonie, comme pour relever que la société tient parole. «Nous sommes, là, à la cérémonie de remise officielle de la Hyundai ix 35, qui a été gagnée par un de nos abonnés de Pointe-Noire, j'ai cité Monsieur Charly Eric Gomez. Cette remise est faite au siège d'Azur Congo Pointe-

Noire». Il a saisi cette opportunité pour rappeler la promotion qui a permis à l'abonné ponténégrin de recevoir une voiture. «Depuis le 15 décembre 2011, Azur Congo avait lancé une promotion de fin et de début d'année. La promotion consistait à activer une Sim Azur ou acheter un téléphone cellulaire, le mettre en marche et à l'utiliser. Suite à ses achats, il fallait être l'heureux abonné à être le deux cent millième abonné. Mais, comme Azur est à l'écoute de ses abonnés, ils nous ont dit que c'était trop discriminatoire que de penser au deux-cent-millième abonné, puisqu'ils étaient vaincus qu'on dépassera ce chiffre de deux cent mille abonnés. C'est suite à cela qu'on a modifié la promo, en donnant la chance à tous ceux qui avaient acheté une Sim ou un téléphone Azur dans cette période



Eric Gomez montrant sa Hyundai.



Eric Gomez dans la Hyundai.



Eric Gomez et les agents Azur.

et de gagner la Hyundai, suite à une tombola. La carte grise et tous les autres papiers sont à son nom. Cette voiture est, à partir de maintenant, la propriété de Monsieur Charly Eric Gomez à qui je remets les clés», a-t-il poursuivi. Réceptionnant le dossier de la voiture, l'heureux gagnant, M. Charly Eric Gomez, très content, a livré, à chaud, ses impressions. «En pareilles circonstances, je ne sais que dire, car les mots me manquent, pour exprimer ce que je ressens au fond de moi. Permet-

c'est la réalité. Azur, toujours à l'écoute». Pour montrer aux yeux du public qu'à Equateur Azur, Congo, les promesses sont toujours tenues, il y a eu un carnaval qui est parti du siège de la société au Grand marché, lieu où Eric exerce son petit commerce. Puis, le carnaval s'est poursuivi à son domicile, situé au quartier Siafoumou. Partout où le cortège est passé, Eric était ovationné, comme un dignitaire. «Azur, Toujours à l'écoute!».

## Protection de l'enfant

### La loi de protection de l'enfant nécessite des projets de textes d'application

Un atelier de validation des projets de textes d'application de la loi de protection de l'enfant a été organisé, du 9 au 10 mai 2012, dans la salle Louis Badila, au siège du bihebdomadaire «La Semaine Africaine», à Brazzaville. Ouvert par Roger Victor Mbouala, secrétaire général à la justice au Ministère de la justice et des droits humains, en présence du député Micheline Potignon-Ngondo, Mme Flore Mireille Mabika, chef de bureau de l'Unicef à Pointe-Noire, pour la représentante de l'Unicef au Congo, et le colonel Moïse Sola, magistrat à la retraite, cet atelier a pour but d'améliorer le fond et la forme des avant-projets de textes d'application de la loi portant protection de l'enfance au Congo.



Micheline Potignon-Ngondo et Moïse Sola.



Les participants.

Il faut rappeler qu'un atelier de lancement des activités de mise en œuvre de la loi n°4-2010 était tenu le 14 juin 2010, portant protection de l'enfant en République du Congo était suivi, le 25 janvier 2011, de celui mettant au point un projet ébauchant la liste des articles susceptibles de nécessiter des textes d'application de cette loi. L'atelier de la validation de l'avant-projet des textes d'application, élaborés par un expert, Moïse Sola, avec l'appui d'un comité technique, a permis de poursuivre le processus d'application de la loi portant protection de l'enfance. Les textes d'application ont connu des consultations avec les autorités de douze départements ministériels concernés par ces textes. Ces consultations ont permis d'obtenir de ces autorités leur engagement, leur soutien et leur adhésion. A l'issue de ces différentes rencontres, une liste définitive de sept textes d'application a été retenue. Mais, pour diverses raisons, cinq avant-projets de textes seulement ont été élaborés. Il s'agit de:

- l'avant-projet de décret fixant la nature des travaux et les emplois interdits aux enfants en République du Congo, en application de l'article 60 de la même loi;
- l'avant-projet de décret fixant les conditions particulières d'entrée des enfants étrangers et de sortie des enfants du territoire de la République du Congo, en application de l'article 68 et qui vise à mieux lutter contre le trafic, la traite et autres formes d'exploitation des enfants;
- l'avant-projet d'arrêté déterminant les modalités de fourniture d'un cautionnement libératoire en cas d'arrestation d'un enfant ayant atteint l'âge de 15 ans;
- et, enfin, l'avant-projet de décret portant application des articles 74 et 75 de la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo.

Le dernier atelier de validation des projets de textes d'application a contribué au processus d'amélioration du cadre légal et réglementaire de la protection de l'enfance dans le pays. Cette étape a permis de finaliser l'élaboration de cette loi. A l'ouverture des travaux, la députée Micheline Potignon-Ngondo, initiatrice de cette loi, au nom de

son A.n.l.c.p (Association Ngondo pour la lutte contre la pauvreté), a déclaré que c'est en constatant un vide juridique qu'il fallait combler, qu'elle a initié cette loi. Elle a demandé aux experts d'examiner, minutieusement, les projets de textes d'application, pour qu'ils ré-

pondent à l'esprit de la loi. Ouvrant les travaux, le secrétaire général de la justice a reconnu qu'il était convaincu, d'avance, des contributions substantielles des experts sur ces différents textes.

Philippe BANZ.

## LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
Président: Rév. Père Miguel Angel Olaverri  
Administrateur apostolique de Pointe-Noire

Directeur de Publication: Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction: Vérant Carrhol YANGA  
Tel: (242) 06.668.24.72

Saisie & Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville: Tél. 06.666.39.69/05.500.77.76  
Pointe-Noire: Tél. 05.557.78.71/06.655.8003

## Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo		Autres pays d'Afrique	
6 mois	182 Euros	96 Euros	192 Euros
Retrait sur place:	15.600	96 Euros	192 Euros
Expédié :	23.400	100 Euros	200 Euros
Europe		Amérique-Asie	
1 an	31.200	100 Euros	200 Euros
Retrait sur place:	31.200	100 Euros	200 Euros
Expédié :	46.800	100 Euros	200 Euros
France, Afrique Francophone		Amérique-Asie	
91 Euros		100 Euros	
		200 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



## Radio Magnificat 93.7FM

Notre Radio, à votre service depuis 6 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment!

Nos Contacts: Tel: 05 531 12 60 – 05 543 12 30  
06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

Projets de plantation des palmiers à huile

La Banque mondiale en appelle au respect des normes environnementales

Les projets de plantation des palmiers à huile provoquant une grande déforestation ont été, récemment, stigmatisés par la Banque mondiale, en vue du maintien des écosystèmes, notamment dans les régions tropicales.

Dans un rapport publié en mars dernier à Washington, cette institution met en évidence la spoliation des terres, notamment en Afrique par les multinationales asiatiques en quête des terres propices, pour la culture des palmiers à huile. Elle y relève que nombre de ces entreprises ne prennent pas en compte la norme Rspo (Round table ou sustainable palm Oil). Une politique mettant en avant la portée environnementale et sociale dans les projets de plantation de palmiers à huile. Plusieurs sociétés sont, en effet, en lice, pour conquérir des terres en Afrique, un continent qui a, encore, des problèmes de sous alimentation. On peut citer Sime Darby de Malaisie, Golden Agri-Ressources d'Indonésie et Olam de Singapour. Le Congo n'est pas en reste de

cette conquête, puisque la société italienne Eni, première entreprise productrice de pétrole en Afrique, a signé un accord, depuis 2009, pour acquérir 70.000 hectares sur lesquels elle projette d'investir près de 270 millions d'Euros. Signalons que plus de 584.000 hectares ont été cédés aux multinationales. Certains pays d'Afrique sont, également, dans le collimateur des entreprises asiatiques, comme le géant chinois des télécommunications Zte qui prévoit de conquérir quelques terres, en Zambie, au Libéria, en RDC (République Démocratique du Congo) et même au Congo, dans l'intérêt de produire l'huile de Palme. Selon le rapport de la Banque mondiale, plus de 2,5 millions d'hectares de terres ont été attribués aux entreprises, européennes y



Plantation des palmiers à huile en Malaisie.

compris, et pour des périodes de longues durées. Pour Mouhamadou Niang, directeur de la division agriculture à la B.a.d (Banque africaine de développement), il faut tenir compte des retombées socio économiques globales, des infrastructures créées, des emplois générés et de la fiscalité appliquée. A l'heure où le Congo s'apprê-

te à parler au nom de l'Afrique à la conférence de Rio+20, des Ongs (Organisations non gouvernementales) montent au créneau et demandent aux gouvernants de s'assurer du bon équilibre des contrats et de la préservation des écosystèmes.

Viclaire MALONGA

Société Saint Vincent de Paul

Don aux sinistrés de Notre Dame du Rosaire

La S.s.v.p (Société Saint Vincent de Paul) a fait don de vivres et de non vivres aux sinistrés du site de la paroisse Notre Dame du Rosaire, samedi 5 mai 2012. Ce don, composé, essentiellement, de deux tonnes de riz, des bouteilles d'eau minérale et des vêtements, a été, directement, remis aux sinistrés par les membres de ladite société, en présence des responsables de ce site.



Des sacs de riz constituant le don.

Interrogée sur ce geste, Marguerite Nsonde Bassoundila, présidente nationale de cette société, a ainsi répondu: «Après le drame, il était important que nous nous retrouvions, pour venir en aide à nos frères. Nous avons pensé que nourrir le corps, c'est chaque jour, c'est pourquoi, nous sommes, ici, aujourd'hui, pour apporter notre soutien.»

Après réception du don, Prudence Ntsona a, au nom des bénéficiaires, remercié la société pour ce geste chaleureux à leur endroit. «Je suis contente d'avoir reçu ces vivres, ce jour, des membres de la S.s.v.p. Je souhaite qu'il pense, aussi, à nos frères qui sont dans les mêmes conditions que nous. Puisse Dieu leur donner tout ce dont ils ont besoin, pour leur charité. Je lance un cri à tous ceux qui ont des moyens de nous venir en aide, car ce qui nous est arrivé, peut aussi arriver à n'importe qui; nous étions chez nous, sans aucune idée négative, mais, malheureusement, cela nous est arrivé. Nous sommes dépourvus de tout, même ce dont nous ne devrions pas manquer, nous sommes incapables de l'avoir», a-t-elle déclaré.

Signalons que la S.s.v.p a été créée en 1833, à Paris, en France, et le 26 avril 1987, au Congo. Elle est une Ong de l'Eglise Catholique à caractère caritatif et humanitaire. C'est un groupe de chrétiens bénévoles qui acceptent de servir le Christ, à travers tous ceux qui souffrent: les plus démunis, orphelins, veuves. Celle-ci est reconnue par le Vatican et fait partie des membres du conseil pontifical «Cor Unum».

Esperancia MBOSSA OKANDZE

Libres propos

Le Congo est-il une nation digne de bénédiction?

Avant de parler du Congo, comme une nation bénie, il faudrait, d'abord, revoir le sens du mot «bénédition». Le mot «bénédition», dans ses origines latines, signifie «dire du bien». Aussi béni-t-on quelqu'un ou un peuple pour qu'il pérennise et fructifie le bien. Si on se limite à cette définition étymologique, peut-on dire vraiment du Congo que c'est un pays béni? Autrement, que faisons-nous, peuple et dirigeants, pour mériter qu'on dise, sans flatterie, du bien de notre pays. Certes, nous avons une terre fertile et très riche en ressources naturelles et hydriques, un pays en situation géographique avantageuse, peuplé de plus de 60% de jeunes valides et modérément sérieux, avec un budget galopant qui dispense des atouts, incomparables dans le monde, à notre faible population. Pourtant, «l'avoir» représenterait-il le seul critère de bénédiction? Qui pourrait attester, en toute franchise, que «l'avoir» est un principe d'attraction d'une bénédiction qui demeure? C'est, par contre, «l'être» et «l'agir» qui peuvent, dans une grande mesure, nous attirer la bénédiction du ciel et de la terre. Comment un pays de jouisseurs qui négligent le social peut-il être béni? Un pays qui, en période de non-guerre, a des hôpitaux et des cimetières plus fréquentés que les stades et les salles de spectacles. Il n'y a qu'à voir comment les morgues ne désespèrent pas, chaque matinée, du lundi au vendredi. Les mesures de gratuité sociale prises par le gouvernement ne se font guère suivre d'un accompagnement qui facilite leur application effective. Les services sociaux n'existent presque que de nom et par leurs structures décentralisées. Heureusement, il y a des organes et des associations apolitiques qui soutiennent, timidement, l'action de l'Etat, avec de modestes moyens. Si on se réfère aux traditions de notre pays, la bénédiction suit,

souvent, les communautés ou les collectivités qui sont sensibles aux besoins des marginalisés de la société, notamment les malades, les handicapés, les vieillards, les étrangers sans protection, les veuves et orphelins. C'est pourquoi, jadis, il n'y avait pas, dans nos villages et cités royales, ce phénomène moderne des «sans-abri» ou d'«enfants de la rue»...même (surtout) les malades mentaux doivent bénéficier, aujourd'hui, et demain davantage, des mesures sociopolitiques particulières, pour leur suivi, réhabilitation et réinsertion. Quant au christianisme, ne nous apprend-il pas que la grâce surabonde pour ceux qui savent donner, avec joie et effacement, aux personnes qui ne peuvent leur rendre la pareille. Tous les écrits hagiographiques en témoignent, en effet, avec certitude. Le changement positif de la société implique, nécessairement, celui des mentalités et

des pratiques, comme l'affirmait Albert Einstein: «La folie est de se comporter de la même manière et de s'attendre à un résultat différent» Dorénavant, le Congo ne devrait plus briller seulement par des manifestations festives, mais être la nation d'un peuple (et d'un gouvernement) laborieux, conscient et responsable, qui rayonne, par sa propreté et par ses valeurs, car ayant assumé ses erreurs, tiré leçon de ses douloureuses épreuves, et étant prête, résolument, à écrire une nouvelle page de son histoire avec noblesse, en prônant la solidarité dans la transparence, le pardon, l'excellence au travail et la justice. Je supplierais, avec larmes au cœur, le gouvernement, l'exécutif et tous les autres pouvoirs légitimes, d'agir fermement en faveur de ces nombreux retraités encore lésés à cause de la lenteur du système mise en place, pour régulariser leurs droits. Je pouvais garder silence, car

ceux de ma famille reçoivent, régulièrement, leur dû; mais quand je rencontre tous ces vétérans oubliés, qui, par leur dur labeur, nous ont transmis le témoin du patrimoine administratif et immatériel (édifices, législation, formation humaine et expérience professionnelle, etc.), notre indifférence et ingratitude demeurent inadmissibles et justifient pleinement cette interpellation de Henri Djombo, l'écrivain, dans son remarquable roman d'éducation «Sur la Braïse»: «Pendant que dans d'autres pays, on encourage les bons travailleurs, ici, on s'emploie à leur rendre la vie dure.» C'est «pitoyable» c'est-à-dire pitoyable! Le Congo est, sans doute, une nation bénie. Mais, la bénédiction n'est pas un acquis, elle est à préserver par la juste satisfaction des droits légitimes des opprimés dans la mesure des immenses capacités dont nous disposons.

Aubin BANZOUZI

Journée internationale de la sage-femme

Replacer la sage-femme au cœur de la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale...

«Les sages-femmes sauvent les vies», c'est sous ce thème que le monde entier a célébré, le 5 mai dernier, la journée internationale de la sage-femme. Au Congo, le thème retenu a été: «Le rôle des sages-femmes dans la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infantile». A Pointe-Noire, cette célébration s'est déroulée dans la salle de conférence d'Eni-Congo où une centaine de sages-femmes de Pointe-Noire et du Kouilou ont échangé sur des thèmes liés au bon fonctionnement de l'exercice de leur métier. En présence du Pr. Georges Marius Moyen, ministre de la santé et de la population. Ouvrant cette journée, le minis-



Pr. Georges Marius Moyen (au centre) libérant son allocution.

tre de la santé et de la population a dit que la sage-femme doit corriger ses défauts et qu'il faut un repositionnement de la

sage-femme pour réduire le taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile. «J'entends par repositionnement de

la sage-femme et de la profession de la sage-femme un processus de renforcement des capacités des sages-femmes et l'encadrement de l'exercice de la profession des sages-femmes qui a pour but: premièrement, de replacer la sage-femme au cœur des dispositions de lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infantile. Deuxièmement, de réconcilier la sage-femme avec la communauté. Troisièmement, de sécuriser la santé des mères et des enfants. Dans le cadre de ce repositionnement, certaines mesures sont, actuellement, à l'étude. Il s'agit, entre autres, de l'institutionnalisation de la certification des aptitudes des sages-femmes à travailler dans un bloc d'accouchement et de l'accréditation des centres de santé privés à pratiquer les accouchements. La mortalité maternelle, néonatale et infantile est un défi que le Congo a décidé de relever et de gagner;

pour cela, l'implication de la sage-femme est essentielle et indispensable», a-t-il poursuivi. Après cette allocution du ministre, les sages-femmes ont suivi, tour à tour, les communications autour des thèmes suivants: «La déontologie de la sage-femme», développé par la sage-femme Berthe Zinga; «La consultation prénatale recentrée», par le Dr Paul Oyere Moké; «Les principes fondamentaux de la qualité des soins», par le Dr Lévy Maw Ewani, et «L'importance de la planification familiale post natal», libéré par le Dr Fany Marie Lolo. Toutes ces communications ont donné lieu à des échanges fructueux. Reste aux sages-femmes, qui ont résolu d'améliorer leurs prestations, de le prouver sur le terrain de la pratique.

Equateur Denis NGUIMBI

**ASSURANCES & REASSURANCES DU CONGO  
A.R.C**

Société régie par le code CIMA  
Siège Social: Brazzaville, Avenue du Camp  
B.P: 14524; TEL.: (242) 22 281 16 90/08 94  
E-mail: arc.assurancecongo@yahoo.fr  
DIRECTION GENERALE

**COMUNIQUE DE PRESSE**

L'Assemblée Générale des Actionnaires des Assurances et Réassurances du Congo (ARC) s'est réunie, le 8 mai 2012, au siège la société, à Brazzaville. L'ordre du jour portait, principalement, sur l'approbation des comptes de l'exercice 2011.

Sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2011, audités par le Commissaire aux Comptes, le cabinet ERNST et YOUNG, et après examen du rapport du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes sociaux de l'ARC exercice 2011. Ceux-ci dégagent un total du bilan en progression de 11 milliards F. CFA à 20 milliards F. CFA et un résultat net de 6.941.196.905 F. CFA.

L'Assemblée Générale a décidé d'affecter la totalité de ce résultat au renforcement des réserves de la société; ce qui permet de dégager une situation positive des fonds propres.

Ces évolutions favorables traduisent la restauration de la situation financière courante et, plus encore, celle de la solvabilité des Assurances et Réassurances du Congo. Elles devront faciliter la poursuite du règle-

ment des engagements passés de la société au titre des sinistres et, ce, conformément au plan d'apurement approuvé par la Conférence Inter-africaine des Marchés des Assurances (CIMA).

L'Assemblée Générale a félicité le Conseil d'Administration, la Direction Générale et l'ensemble du personnel de la société pour les efforts fournis en vue du redressement de l'ARC. Elle a encouragé le Conseil d'Administration de garantir les moyens nécessaires à la Direction Générale, afin d'assurer le paiement régulier du reliquat des sinistres hérité des gestions antérieures.

L'exploitation courante de la société, ainsi que ses fonds propres étant redevus positifs, l'Assemblée Générale rassure la clientèle des assurés sur la solidité financière de la société nationale.

*Fait à Brazzaville, le 06 Mai 2012*

Le Président  
de l'Assemblée Générale  
**Serge Blaise ZONIABA**

**AFFAIRE EN OR A NE PAS RATER  
CHEZ CFAO MOTORS !!!**

**Grande promotion  
d'autoradios KENWOOD**

Des autoradios haut de gamme  
proposant les fonctionnalités suivantes :

- ◆ MP3
- ◆ IPOD, IPHONE
- ◆ USB
- ◆ Branchement haut-parleurs
- ◆ Et bien plus !!

**A partir de  
74 000 Fcfa  
TTC**

**Contactez-nous**

**A Brazzaville :** Boulevard Denis Sassou Nguesso à Mpila ou appelez au 05 504 93 33, 06 665 14 38

**A Pointe-Noire :** Avenue du Port, 13 rue côte Matève ou appelez au 05 550 17 78, 06 665 44 65.

**«CFAO MOTORS, la qualité à votre service.»**

**CFAO MOTORS CONGO**

Brazzaville : 05 504 93 33 / 06 665 14 38 - 39  
Pointe-Noire : 05 550 17 78 / 06 665 44 65  
www.cfaomotors-congo.com



**AMERICAN INTERNATIONAL SCHOOL OF BRAZZAVILLE (AISB)  
JOURNEE PORTES OUVERTES**

Les journées portes ouvertes de l'American International School of Brazzaville (AISB) se tiendront du 17 au 19 mai 2012, de 10h à 18h, sur le site de l'école, situé derrière l'Institut Français du Congo (IFC), en face de l'Ambassade du Tchad.

AISB est l'Ecole soeur de l'American School of Yaoundé (ASOY), qui célébrera son 50ème anniversaire dans moins de 2 ans.

AISB a pour mission d'offrir une éducation internationale de haut niveau à ses élèves, afin de les préparer à faire face aux défis du monde contemporain.

En 2012-2013, AISB ouvre son école maternelle et primaire. L'enseignement au collège et au lycée est offert par l'école américaine de Yaoundé, qui dispose d'un internat.

Les parents d'élèves sont conviés pour:

- Y Inscrire leurs enfants;
- Y Echanger avec le Directeur, Dr. Paul Sheppard;
- Y Visiter l'école / S'informer.

Pour plus d'informations, contactez-nous au  
05.786.35.89/06.868.08.04  
Email: [director@aisbzbv.org](mailto:director@aisbzbv.org); [www.aisbzbv.org](http://www.aisbzbv.org)



**AMERICAN INTERNATIONAL SCHOOL OF BRAZZAVILLE (AISB)  
OPEN HOUSE**

An open house at the American International School of Brazzaville (AISB) will take place from 17 to 19 May 2012, from 10 am to 6 pm, on the campus located behind the Institut Français du Congo (IFC), opposite the Embassy of Chad.

AISB is the sister campus to the American School of Yaoundé (ASOY), which will celebrate its 50th birthday in less than 2 years.

The mission of AISB is to provide high class international education to its students, to prepare them for the challenges of our modern world.

Classes offered in 2012-2013 are Pre-Kindergarten, Kindergarten and Elementary. Middle and High School are offered at ASOY in Yaoundé, where there is a boarding facility.

Parents are invited to:

- Y Enroll their children;
- Y Discuss with the Director, Dr. Paul Sheppard;
- Y Visit the campus/Gather information.

For more information, contact us at:  
05.786.35.89/06.868.08.04  
Email: [director@aisbzbv.org](mailto:director@aisbzbv.org); [www.aisbzbv.org](http://www.aisbzbv.org)

**IN MEMORIAM**

*Eugène MBANY*

*(20 mai 1982  
20 mai 2012)*



Cela fera trente ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son serviteur, Eugène MBANY, premier enseignant dans le département des Plateaux, député et ancien douanier. Pour ce Chevalier de l'Ordre du mérite congolais, la famille, les enfants, les petits-enfants et arrière petits-enfants prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en ce triste anniversaire.

**IN MEMORIAM**

*Colonel Simon MAMPOUYA  
(18 mai 2002 - 18 mai 2012)*

Voilà dix ans que Dieu a rappelé à lui notre bien aimé époux et père le Colonel Simon MAMPOUYA.

Sa veuve Emma Mampouya née Balendé, ses enfants Muriel Hobié, Chrys, Lionel et Dephy Mampouya, ainsi que leurs parents prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui, afin que son âme repose en paix.

A cet effet, des messes seront dites en sa mémoire, le vendredi 18 et le samedi 19 mai 2012, à 6 heures, en l'Eglise Jésus Ressuscité du Plateau des 15 ans.

La messe du samedi sera suivie d'un dépôt de gerbes de fleurs sur sa tombe, au Cimetière du Centre-Ville de Brazzaville.

Un cocktail sera offert au domicile familial sis 708, rue Nkô, au Plateau des 15 ans, ce même samedi, à partir de 15h.

*«Papa, le vide que tu as laissé dans nos vies ne sera jamais comblé.»*



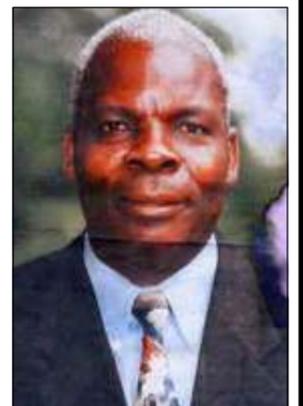
**IN MEMORIAM**

*GUELLON-ANDZOUANA  
Jean-Maximin  
(15 mai 2008 - 15 mai 2012)*

Quatre ans, déjà, depuis que le Seigneur rappelait, en Son Royaume, GUELLON-ANDZOUANA Jean-Maximin, Inspecteur principal des douanes et droits indirects. A titre de rappel, le décès était survenu à Pointe-Noire, et la mise en terre avait eu lieu à Brazzaville.

A cet effet, son amie et ses collègues de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects expriment leurs pensées profondes pour le repos de son âme.

*Que le Dieu Tout Puissant le garde dans la paix du Christ!*



1<sup>er</sup> anniversaire de la mort de l'artiste musicien Sébas Enemen

## Bientôt une journée culturelle en l'honneur du chanteur

Une journée culturelle Sébas Enemen, du nom de l'artiste musicien surnommé «le plus poète des musiciens congolais», décédé le 29 mai, à Brazzaville. L'idée est de l'Ecurie musicale «La Muse», l'ensemble musical aux destinées duquel présidait le chanteur disparu. Pour lui rendre hommage à la dimension de sa renommée. Date retenue pour l'acte 1 de cette journée culturelle: le 26 mai 2012. Lieu: l'I.f.c (Institut français du Congo) (Ex-Centre culturel français), dans la ville-capitale congolaise. Cette célébration sera l'occasion propice pour les parents, amis et connaissances, de même que les amoureux des titres de Sébas Enemen d'avoir une pensée pieuse pour l'artiste disparu, qui vit à jamais à travers ses compositions.

Généralement, dans le monde de la musique, la mort du patron d'un groupe entraîne aussi celle de son ensemble musical. Mais, au sein de l'Ecurie musicale «La Muse» de Sébas Enemen, ce n'est pas le cas. L'orchestre tient bon, un an après la disparition de Sébas Enemen, son leader et géniteur. Les musiciens de cet ensemble musical, autour de la fille du chanteur disparu, Nisde Enemen, sont en pleines répétitions, deux ou trois fois dans la semaine. Actuellement, ils se préparent à offrir, le samedi 26 mai 2012, un bon concert au grand public, qui prendra, ce soir là, le chemin de l'Institut français

du Congo, pour écouter, à nouveau, les meilleurs titres du chanteur disparu. Au cours de cette première Journée culturelle en l'honneur de Sébas Enemen, la commission d'organisation prévoit, avec son orchestre, qui est tout feu tout flamme, entre autres activités: le concert en hommage de l'artiste disparu, la projection du film sur la vie de l'artiste, suivi des témoignages, l'évocation sur la vie et l'œuvre de Sébas Enemen par le Pr Dominique Ngoïe Ngalla. Il convient de dire que Sébas Enemen a laissé plusieurs opus comprenant beaucoup de thèmes, qui alimentent la plupart des médias de notre pays



Sébas Enemen, lors de la présentation d'un de ses nombreux bijoux artistiques, à son domicile.

et hors de nos frontières. On peut citer, entre autres: Le Temps des Jacinthes, Parafifi (1996), Bilanga na buala (1997), Que reste-t-il de la Nation? (1998), Chauffeur de Taxi (1999), Paix sur la terre, Vive l'Union Africaine (2000), Pays de rêve (2006) et Soleil d'Afrique (son dernier opus, paru en 2010). A ces albums s'ajoute son recueil de chansons intitulé: Le Temps des Jacinthes, publié le 21 mai 2010, sous la préface du Pr Dominique Ngoïe Ngalla.

En l'espace de 15 ans dans la musique, Nzambi Makoumba-Nzambi, alias Sébas Enemen, a laissé une œuvre abondante et riche pour l'intérêt des générations actuelles et pour la postérité. Signalons que Sébas Enemen nous a quittés, le 29 mai 2011, à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo, à Brazzaville et il a été porté en terre, le 7 juin 2011, au cimetière du centre-ville de la même ville.

Pascal NGALIBO-YALA

### Musique

## Syssi Mananga a signé son «Retour aux sources»

Chanteuse métisse, née d'un père belge et d'une mère congolaise, Sissy Mananga, après une introspection, certainement, avait jugé utile de faire un retour à ses sources. Aussi a-t-elle tiré parti de son séjour à Brazzaville, pour concocter, dans les studios Patmos et D.M Record, son coup d'essai discographique qu'elle a, justement, intitulé: «Retour aux sources». Cet opus était initialement prévu pour être lancé, officiellement, le jeudi 10 mai 2012, en nocturne, lors d'un concert en live, au restaurant «Jardin des Saveurs», dans la ville-capitale congolaise. Mais, malheureusement, le show avait été interrompu. Parce que dame pluie s'en était mêlée. Très battante, la chanteuse avait, de nouveau, pris date avec son public, le vendredi 11 mai dernier, dans le même cadre. Et le moins que l'on puisse dire est que la deuxième fois a été la bonne. Le concert s'est déroulé dans de bonnes conditions. A la grande satisfaction du public, constitué, pour l'essentiel, d'expatriés.

Le concert de Syssi Mananga s'est déroulé dans une ambiance bon enfant. Il a démarré aux environs de 20 heures. Quand la chanteuse est montée sur scène, sous les applaudissements du public. Arborant sa tenue de scène de la veille: une robe noire et une mini jupe jaune banane.

Accompagnée par trois guitaristes chanteurs, un claviériste, un batteur, un percussionniste, et une chanteuse, Syssi Mananga a tenu les spectateurs en haleine, pendant son show qu'elle a débuté par la chanson «Ndjele», ce qui veut dire, en langue lari, «Je suis parti (e)». Puis, l'artiste a égrené les autres chansons de son album: *Enfant soldat*, *Mawa*, *Tala nga*, *Sun in my head*, *Africa*, *Ndimanga*, *Yamba yé*, *A bout de souffle*, etc. Des titres chantés dans quatre langues: lari, français, anglais et lingala. Un véritable voyage à travers un melting pot de tempos: rumba, salsa, jazz, soul, zouk, etc. Et les danseurs de la troupe Coalition d'Art et de la chorale d'enfants de l'Or-



La pochette de l'album.

phelinat Nazareth de Mpila ont apporté une touche particulière à la soirée. Quelle symbolique Syssi Mananga donne-t-elle à son coup d'essai, Retour aux sources? «En Europe, je ne composais pas, j'interprétais les morceaux du jazz. Mais, dès mon arrivée à Brazzaville, j'ai été inspirée. J'ai rédigé les chansons de mon album et trouvé des gens qui m'ont accompagnée dans



Syssi Mananga pendant son concert.

cette entreprise. Il est, parfois, nécessaire de partir pour réaliser ses rêves. Mais, on ne peut jamais oublier d'où l'on vient», explique la chanteuse. Pour la petite histoire, Syssi Mananga a fait ses débuts dans l'art de Mozart, comme chanteuse de jazz dans les clubs et pianos bars de Washington D.C, aux Etats-Unis. Elle devient une artiste régulière à Twins Jazz, un des établissements de jazz les plus réputés de la place. Inspirée par Ella Fitzgerald, Sarah Vaughn et, plus récemment, Diana Krall, elle se fait connaître pour l'émotion qu'elle fait passer à travers ses interprétations et la connexion immédiate qu'elle parvient à établir avec son public. La chanteuse a chanté sur une même scène que Casimir Zoba «Zao» et Kebene (ex-membre du groupe Lang'i). Elle a posé sa voix dans la chanson «Une rose pour mémoire», en hommage aux victimes du Fespam (Festival panafricain de musique), au Stade Félix Eboué, en juillet 2011, aux côtés de Roga Roga, Saintrick,

Youssoufa, et Oupta. Elle a fait deux featurings avec Nzeté Ousama, dans les albums: *Le monde est méchant* et *Plus jamais ça* et un autre avec Tonton Ben, l'oncle du célèbre rappeur franco-congolais Passi sur le titre «Basango». Après les Brazzavillois, le tour échoira aux Ponténégrins de déguster les délices de l'album «Retour aux sources», lors d'un show que l'artiste y donnera, le 25 mai prochain, à l'Espace culturel Ba Sango. Signalons que 15% du profit des ventes de l'album «Retour aux Sources» servira à financer le projet «Artistes en Herbe», initié par Syssi Mananga. Le projet a pour but d'offrir des instruments et des cours de musique aux enfants des orphelinats de Brazzaville.

Véran Carrhol YANGA

Pour plus d'informations, consulter le site web de la chanteuse: [www.syssimananga.com](http://www.syssimananga.com)

### Célébration de la Journée de la Victoire, le 9 mai

## Une manifestation festive a été organisée au Centre culturel russe de Brazzaville

Le 12 mai 2012, le C.c.r (Centre culturel russe) de Brazzaville et l'association «Amicale», regroupant les compatriotes de la Russie et des ex-Républiques soviétiques résidant à Brazzaville, ont organisé une manifestation festive consacrée à la Journée de la Victoire. La cérémonie s'est déroulée en présence des collaborateurs de l'ambassade de Russie en République du Congo.



En haut: le directeur du Centre culturel russe de Brazzaville (à droite) prononçant son allocution. En bas: photo de famille des membres de l'association «Amicale».

Aux Russes, aucune fête n'est plus chère que celle du 9 mai, la Journée de la Victoire, car elle évoque la fin de la Grande Guerre Patriotique de 1941-1945 déclenchée par l'Allemagne nazie. Pour les peuples de la Russie et des autres ex-Républiques soviétiques, c'était une guerre de libération la plus sanglante de l'histoire millénaire du pays. Les peuples de l'ex-URSS ont supporté cette dure épreuve, mais y ont perdu 27 millions de personnes. Le soldat soviétique n'a pas seulement défendu l'honneur et l'indépendance de sa patrie, mais il a aussi apporté la liberté aux peuples des autres pays.

Pour commencer la soirée, le directeur du Centre culturel russe, M. Ilya Marotchkine, a fait observer une minute de silence en mémoire des morts et des disparus dans cette cruelle guerre. Ensuite, il a souhaité une bonne fête de la Victoire à tous les invités présents au C.c.r.

Dans son intervention, M. Marotchkine a mis l'accent sur le fait qu'il ne faut jamais oublier les leçons offertes par l'histoire, que la jeune, nouvelle génération des citoyens de la Russie ne doit jamais oublier ceux qui, au prix de leurs vies, ont sauvé, pour toute l'humanité, la paix et le bonheur. C'est avec une attention particulière et un grand intérêt que les invités ont regardé l'exposition documentaire des photographies intitulée: «Personne, ni rien n'est oublié». Les matériaux présentés à cette exposition n'ont pas laissé les invités indifférents.

Un concert a été donné par les membres de l'association «Amicale» à la célébration du 67<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire dans la Grande Guerre Patriotique. Avec beaucoup d'enthousiasme, ont été chantées les chansons militaires «Katioucha», «Le feu», «Le petit foulard bleu», «La guerre sainte», «Ah, les chemins», «La journée de la victoire», «La brune» et beaucoup d'autres. Des poèmes ont été récités, un requiem et beaucoup de vers sur la guerre, de célèbres poètes, tels que Robert Rojdestvenski, Constantin Simonov, Rimma Kozakova, Evgueni Evtouchenko, Alexandre Tvardovski. Pendant le cocktail, on mentionnait tous ceux dont la vie fut arrachée par la guerre, ceux qui sont tombés de la mort des braves aux champs de batailles.

La célébration de la Journée de la Victoire s'est terminée par la projection du film «Le destin d'un homme».

Créée en 1994, l'association «Amicale» compte plus de 80 membres et elle est dirigée, depuis l'an 2001, par Mme Svetlana Dinga.

C.E.

INSERTION LEGALE (2<sup>ème</sup>)

## JUGEMENT DE CONVERSION DU REDRESSEMENT JUDICIAIRE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DES BIENS DE LA SOCIETE CONGOLAISE DE BOIS (SOCOBOIS) DOLISIE

Conformément au jugement de conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire des biens de la Société Congolaise de Bois, dite SOCOBOIS, rendu le 25 janvier 2012, par le Tribunal de Grande Instance de Dolisie statuant en matière commerciale, lequel jugement ordonnait l'insertion des extraits dudit jugement dans le journal d'annonce légale de la Chambre de Commerce dont la teneur est la suivante:

«PAR CES MOTIFS:

«Statuant publiquement, contradictoirement, en matière commerciale et en premier

«ressort;

«EN LA FORME:

«Reçoit la société ASIA CONGO INDUSTRIE SARL en son action;

«AU FOND:

«L'en dit bien fondé;

«Constate que le syndic de redressement de la SOCOBOIS mis en place par «jugement du 27 décembre 2002 a cédé tous les actifs de ladite société et a procédé au «paiement de la presque totalité des créances, en ce compris les droits des travailleurs;

«Dit que les opérations ainsi accomplies constituent des actes de liquidation et non de «redressement;

«Dit, en outre, que par ces opérations, le syndic a établi qu'il n'était pas en mesure de «redresser la société SOCOBOIS;

«EN CONSEQUENCE:

«Sous réserve des opérations déjà accomplies,

convertit le redressement judiciaire de la «société SOCOBOIS en liquidation des biens de celle-ci;

«Fixe la cessation de paiement à la date du 27 juillet 2001 arrêtée par le jugement du 27

«décembre 2002 ayant prononcé le redressement judiciaire;

«Désigne en qualité de Juge Commissaire, Monsieur SOUKOU Jean Romain, Magistrat,

«en qualité de Syndic liquidateur, Messieurs IBOUANGA Jean Luc et MFOUTOU

«Célestin, Avocats,

«en qualité de contrôleurs, Messieurs KIKOUNGA Rufin et «MINGOUOLO Maurice.

«Dite que le présent jugement sera mentionné sans délai au registre du Commerce et du

«Crédit Mobilier et inséré par extrait dans un journal habilité à recevoir des annonces

«légal;

«Met les dépens à la charge du Trésor Public;

«Ainsi fait, juger et prononcer en audience publique, les jour, mois et an que dessus;

«En foi de quoi, le présent jugement a été signé après lecture par Monsieur le Président

«qui l'a rendu et par le Greffier audientier.»

LES CREANCIERS DE LA SOCIETE CONGOLAISE DE BOIS, DITE SOCOBOIS SONT INFORMES QU'ILS PEUVENT PRODUIRE LEURS CREANCES ENTRE LES MAINS DES LIQUIDATEURS DESIGNES.

M. IBOUANGA Jean Luc, B.P: 11, Pointe-Noire

M. MFOUTOU Célestin, B.P: 5321, Pointe-Noire.

«A partir de la décision d'ouverture et jusqu'à l'expira-

tion d'un délai de trente (30) jours suivant la deuxième insertion dans un journal d'annonce légale prévu à l'article 36 de l'Acte Uniforme du 10 avril 1998 portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif, lorsque celle-ci est obligatoire, tous les créanciers chirographaires ou munis de sûreté composant la masse doivent, sous peine de forclusion, produire leurs créances auprès du syndic.

Ce délai est de soixante (60) jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire national ou la procédure collective a été ouverte.

La même obligation est faite aux créanciers qui, munis d'un titre de créances, a introduit avant la décision d'ouverture une procédure en condamnation en vertu d'un titre, ou, à défaut d'un titre; pour faire reconnaître son droit.

Les titulaires d'un droit de revendication doivent également produire, en précisant s'ils entendent exercer leurs droits de revendication.

A défaut de cette précision, ils sont considérés comme créanciers chirographaires.

La production interrompt la prescription extinctive de la créance.»

Article 78 de l'Acte Uniforme du 10 avril 1998 portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif.

Nous, Greffier en Chef soussignés, avons procédé, ce jour, à l'insertion légale de ladite décision.

Pour insertion légale

Fait à Dolisie, le 23 Avril 2012

Le Greffier en Chef

Jean Michel LIKIBI

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES  
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

## ANNONCE LEGALE N°146/2012/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
01	4388 du 13 12 11	Sect. P/5 , bloc 20 ; Pile 6 ; Sup.: 397,00m <sup>2</sup>	88, RUE MAKOTIPOKO	4-BZV	NDUKUBA – OTIH Uchenna
02	5708 du 13 04 12	Sect P15, bloc //; Pile 79; Sup.: 387,00m <sup>2</sup>	79, RUE YABA	6-BZV	NTSIBA Florent
03	5801 du 07 05 12	Sect.BF , bloc ; Piles1à35; Sup.: 14000,00m <sup>2</sup>	MANIANGA	6-BZV	BOKILO Thierry
04	5536 du 29 03 12	Sect. BG, bloc ; Pile 14; Sup.: 404,20m <sup>2</sup>	RUE NGANIANIMA	7-BZV	Enfants OVA Clotaire
05	5386 du 17 02 12	Sect BG , bloc ; Piles 6 et 7; Sup.: 875,60m <sup>2</sup>	RUE OKOUMA	7-BZV	MIKIA DEBA Daniel
06	4315 du 07 07 11	Sect. P5 , bloc 78 ; Pile 742; Sup.:229,4m <sup>2</sup>	742, RUE LOUINGUI	3-BZV	GADJO Augustine et enfants
07	4314 du 07 07 11	Sect.P6 , bloc 66 ; Pile 186bis; Sup.: 190,22m <sup>2</sup>	186bis, RUE DES MARTYRS	5-BZV	GADJO Augustine et enfants
08	5681 du 06 04 12	Sect U , bloc 28; Pile 50; Sup.: 315,29 m <sup>2</sup>	50, RUE MOUNGOLO - MPILA	6-BZV	MOPOUNDJA UBALDE
09	5499 du 20 03 12	Sect.P13 , bloc ; Pile5; Sup.: 344,73m <sup>2</sup>	2ter, RUE MOUKOMO – Moukondo	4-BZV	MBERE Gregoire et enfants: Ivanne,Francine, Fernande
10	5174 du 13 01 12	Sect. , bloc ; Pile 3; Sup.: 1960,00 m <sup>2</sup>	PK 45 Km - IGNIÉ	POOL	MBANOUROU Pierre
11	4498 du 29 08 11	Sect P2 , bloc 64; Pile 5; Sup.: 313,07m <sup>2</sup>	133bis, RUE BANGALA	3-BZV	ITOUA Georges Olivier
12	5530 du 17 03 12	Sect. P7 , bloc ; Pile 1113 ; Sup.:272,00 m <sup>2</sup>	1113, RUE LAMPAKOU	4-BZV	Junior
13	5531 du 27 03 12	Sect. P6, bloc 97 ; Pile 1; Sup.:346,00m <sup>2</sup>	154, RUE KOUYOU	5-BZV	NGOUELONDELE Hugues Henry Kevin
14	5463 du 13 03 12	Sect , bloc ; Pile ; Sup.: 1975,70m <sup>2</sup>	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	NGATSIBOU NGAMIBA Hermany Sorhel
15	069 du 04 06 08	Sect. BH , bloc ; Pile 82 ; Sup.: 400,00m <sup>2</sup>	715 quartier Itatolo	7-BZV	ELENGA Guy Urbain
16	4859 du 06 12 10	Sect. P6 , bloc ; Pile 2; Sup.: 146,06m <sup>2</sup>	2, RUE ABALA	6-BZV	TSIAMBOU OKILADZIA Béatrice
17	5791 du 03 05 12	Sect BD , bloc ; Pile 3; Sup.: 551,49 m <sup>2</sup>	6, RUE OTSOUAMYA	6-BZV	TOTOKANI Arsène, Madame et enfants
18	5291 du 31 01 12	Sect. BD , bloc ; Piles 5-9 ; Sup.:969,91m <sup>2</sup>	NKOMBO MATARI	7-BZV	GANDOULOU Pierre Gilbert
19	3016 du 23 08 05	Sect.BF , bloc 10; Pile 25 ; Sup.: 419,50m <sup>2</sup>	QUARTIER MATARI	7-BZV	OVOULAKA Bernard
20	4501 du 29 08 11	Sect BF, bloc ; Pile 23; Sup.: 412,09m <sup>2</sup>	23, RUE ADZOKO – Mont BOUKIERO	6-BZV	OVOULAKA Bernard
21	5082 du 03 01 12	Sect. P14-1 , bloc 6 ; Pile 14; Sup.: 421,24m <sup>2</sup>	14, RUE NGANIA	6-BZV	MBONGO Celine
22	5575 du 04 04 12	Sect. P6 , bloc ; Pile 02; Sup.: 387,60m <sup>2</sup>	174ter, RUE BATEKE	5-BZV	OMBILI Irène Patricia
23	4389 du 13 12 11	Sect , bloc ; Pile 7; Sup.:201,07m <sup>2</sup>	MAKABANDILOU–Quartier Jérusalem	6-BZV	DJO DJOLO AYESEA Elysée
24	4393 du 13 12 11	Sect. P13 , bloc 95 ; Pile 1 ; Sup.: 479,07m <sup>2</sup>	1, RUE KINDOMBI	4-BZV	DJOUOB Berthe Rosalie
25	5718 du 16 04 12	Sect. BI , bloc ; Pile 06; Sup.: 930,25m <sup>2</sup>	MAKABANDILOU	7-BZV	YOKA Honoré
26	3174 du 22 10 10	Sect , bloc ; Pile ; Sup.:7687,63m <sup>2</sup>	DJIRI	POOL	TIELE – GAMBIA Anselme Dieudonné
27	4480 du 22 08 11	Sect. , bloc ; Pile ; Sup.:1370,89m <sup>2</sup>	PK45 IGNIÉ	POOL	ITOUA EKAHABONGO Gabriel
28	4130 du 30 05 11	Sect. P16, bloc ; Pile 70 ; Sup.: 182,40m <sup>2</sup>	70, RUE OKOULOU- MBIE	6-BZV	BOLEKO BOBONGO Irène Ninelle
29	5749 du 23 04 12	Sect P13-2 , bloc w ; Pile 197bis; Sup.: 451,30m <sup>2</sup>	MOKONDO MAZALA	4-BZV	EGLISE EVANGELIQUE LUTHERIENNE DU CONGO
30	4580 du 14 09 11	Sect. P7, bloc ; Pile ; Sup.: 841,68m <sup>2</sup>	1802, Avenue des 3 MARTYRS	4-BZV	MOUNGANI Adelaïde
31	5083 du 03 01 12	Sect. , bloc ; Pile ; Sup.: 1275,48m <sup>2</sup>	ITOUMBI CENTRE	Cu Ouest	CNSS
32	5084 du 03 01 12	Sect A , bloc ; Pile ; Sup.:4443,62m <sup>2</sup>	Quartier Centre ville-Eglise Catholique	Cu Ouest	CNSS
33	5094 du 03 01 12	Sect. P5 , bloc 48; Pile ; Sup.: 3408,37m <sup>2</sup>	RUE LENINE - RUE MBOKOS	4-BZV	CNSS
34	5096 DU 03 01 12	Sect. C , bloc 10 ; Pile 03; Sup.: 645,12m <sup>2</sup>	Av. DENIS SASSOU N'GUESSO	Likouala	CNSS

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

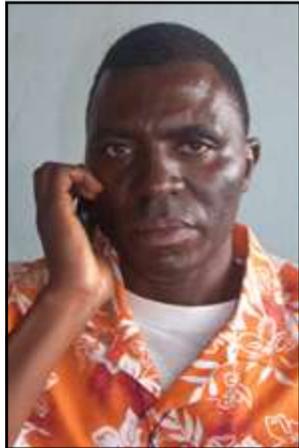
Fait à Brazzaville, le 14 Mai 2012

L'Inspecteur Divisionnaire,

André EKOMBI

# L'engagement du fidèle laïc à construire le Royaume de Dieu en Afrique

Ce titre paraît ambitieux, lorsque nous regardons l'étendue du champ d'action qu'il implique. Mais, il s'inscrit sur une double ligne. Les évêques du Congo avaient déclaré les années pastorales 2010-2011 et 2011-2012, années du laïc. Les assises de l'assemblée plénière des évêques de ces deux années avaient pour but d'approfondir la vocation et la mission du laïc au sein de l'Eglise-famille qui est au Congo. En février dernier, le Conseil national pour l'apostolat des laïcs avait tenu son assemblée générale à Brazzaville. C'était un haut moment pour redynamiser l'action des laïcs au sein de la famille de Dieu.



Par Ildevert M. Mouanga.

Entre temps, s'était tenue au Vatican, du 4 au 25 octobre 2009, la deuxième assemblée spéciale du synode des évêques pour l'Afrique. A l'issue de cette assemblée synodale, le Pape Benoît XVI a rédigé une exhortation apostolique intitulée en latin «*Africae Munus*» (L'engagement de l'Afrique). Cette exhortation a été publiée à Ouagadougou, au Bénin, le 19 novembre 2011. Dans ce document, le Pape veut poser sur l'Afrique un regard à partir de la foi en Jésus Christ, pour l'inviter, à son tour, à avoir foi et à agir dans la même foi (AM, 5, 13). Tout ce qu'il va dire dans ce document, découle et vise donc cette foi en Dieu, le Dieu de Jésus-Christ, pour devenir «*sel*» de l'Afrique et «*lumière du monde*» (Mt 5,13.14). Devant les nombreux problèmes qui sévissent l'Afrique, la première attitude que le Pape propose, ce n'est pas une action, mais la foi. Pour nous, c'est à la suite de cette double orientation que nous esquissons cette réflexion, probablement pas pour faire un bilan, mais pour revitaliser la dynamique déjà engagée.

## 1- Apprendre à avoir sur l'Afrique un regard de foi

Une attitude de foi consonoit bien avec ce temps de Pâques. Un temps où nous commémorons l'événement central de notre vie chrétienne: la passion, la mort, la résurrection et la glorification de notre Seigneur Jésus-Christ. En effet, pour accepter cela et, plus encore, pour accepter que cela agisse dans notre vie, il faut, assurément, marquer le pas de la foi. Et parfois, ce n'est pas facile. En fait, pendant cette période de Pâques, nous entendons comment les apôtres, eux-mêmes, vont vaciller entre doute, hésitation et incrédulité, etc., jusqu'à ce qu'ils reçoivent l'Esprit Saint, à la Pentecôte, qui les conduise, comme le disait Jean, «*à la vérité tout entière*» (Jn 16,13). Confirmés par l'Esprit-Saint, ils pourront proclamer, avec assurance, que Jésus-Christ est Seigneur et organiser la communauté chrétienne, en adoptant des attitudes parfois audacieuses. Le livre des Actes nous en donne l'exemple, avec l'institution des diacres (Ac 6,1-7).

Lorsque nous parlons de foi, nous pouvons rencontrer une difficulté: comment la foi peut-elle être la première réponse à donner devant tous les défis qui se posent à nous? Comment la foi peut-elle être la première attitude chrétienne à avoir devant les difficultés que nous rencontrons en Afrique? N'est-ce pas une illusion, une utopie pour endormir les consciences et ne plus faire face aux problèmes? L'idéologie marxiste

ne n'avait-elle pas raison, elle qui voyait dans «*la religion l'opium des peuples*»? Ne faut-il pas entreprendre des actions qui vont apporter des solutions à ces différents problèmes? Mais en réalité, que comprend le Pape, lorsqu'il propose à l'Afrique cette attitude de foi? En fait, pour Benoît XVI, l'Afrique a grandement besoin d'entendre la voix du Christ, celle qui proclame l'amour de l'autre sans vengeance aucune; un amour qui atteint jusqu'à l'ennemi et qui peut arriver au don de sa propre vie (1). A partir de ce point, on peut rejoindre d'autres documents importants du pontificat du Pape théologien, notamment, les lettres encycliques «*Deus Caritas est*» (Dieu est Amour), et surtout «*Caritas in Veritate*» (l'Amour dans la Vérité).

## 2- L'engagement des laïcs africains dans l'exhortation de Benoît XVI

Parmi les membres de l'Eglise que l'exhortation apostolique épingle, se trouvent les laïcs (AM, 128-131). Leur premier rôle, en tant que baptisés, est de rendre l'Eglise présente et active dans le monde (AM, 128). On devrait même dire que les fidèles laïcs ont un rôle de plus en plus prophétique à jouer. Dans la théologie chrétienne, le sacrement est un signe visible d'une réalité invisible. Au concile œcuménique Vatican II, l'Eglise s'était définie comme sacrement, signe et moyen efficace de l'union des hommes et Dieu et des hommes entre eux (2). Les laïcs, par leur présence partout où ils sont dans le monde, rendent l'Eglise visible, présente et agissante. Dans l'Eglise catholique, la première fonction de représentation est reconnue à l'évêque. «*Il représente visiblement le Christ, Bon pasteur et Tête de l'Eglise*» (3). Si l'évêque représente l'Eglise en tant que pasteur, le laïc le représente en tant que membre du corps et ce, dans le monde. Dans ce sens, la présence de l'Eglise dans le monde n'est pas une présence passive, mais plutôt active. Et cette action est celle qui est menée par les fidèles laïcs, compte tenu de la spécificité de leur vocation et de leur mission.

On comprend alors la conséquence que tire le Pape. Il faut que les laïcs soient bien formés, de sorte qu'ils se présentent, avec compétence chrétienne, partout où ils sont. Dans ce sens, «*Africae Munus*» rejoint «*Ecclesia in Africa*» qui recommandait déjà la mise en place d'écoles, de centres de formation biblique et pastorale (4). On sent l'insistance que Benoît XVI veut marquer, lorsqu'il précise que c'est chaque diocèse qui doit s'y appliquer,

comme pour obtenir une action encore plus efficace. Le problème est que si on n'est pas bien formé, on ne peut bien agir et donc bien jouer son rôle. Il ne suffit plus alors d'avoir fait le catéchisme, d'avoir reçu tous les sacrements et même de rendre un témoignage de vie cohérent. Encore faut-il qu'on se forme dans le domaine religieux, pour mieux agir et pour mieux vivre sa vie chrétienne. En effet, plus on est formé, mieux on peut orienter son action. Le propos, ici, n'est pas de méconnaître l'importance du témoignage de foi dans la vie chrétienne. Il est irremplaçable. Mais, le témoignage, lui-même, a besoin de l'éclairage que lui apporte la formation religieuse, la compétence.

Une responsabilité particulière est attribuée aux évêques pour qu'ils donnent aux laïcs une bonne conscience de leur mission au sein de l'Eglise et dans la société. Au niveau social, le Pape précise qu'ils doivent acquiescer un sens de responsabilité qui porte sur le bien commun. Ceci est vraiment nécessaire pour ceux qui s'engagent dans le monde politique et économique, qui doivent prendre à cœur leur propre conversion, condition nécessaire pour transformer le monde (AM, 103).

## 3- Quelques lieux de l'engagement des laïcs

Un certain nombre de lieux où cette représentation est requise, est indiqué par le document: c'est le milieu politique, économique et social. Un chrétien qui exerce dans ces milieux, doit avoir conscience d'être comme en ambassade, ce que Paul disait de sa mission aux Corinthiens (2 Co 5,20). Au cœur du monde, là où le destin du monde est en jeu, le chrétien ne doit pas oublier qu'il y est un envoyé spécial du Christ, un représentant de l'Eglise.

Ici, il ne faut pas non plus fausser le jugement. Dans notre mentalité congolaise, lorsqu'on parle de politique, on voit d'abord les hautes fonctions de l'Etat. On peut oublier que le chef de quartier, de bloc, de zone, etc., assume, lui aussi, une responsabilité politique. Mais aussi le simple citoyen. Celui-ci, par exemple, lorsqu'il s'agit d'élections, assume un rôle politique non négligeable. Il ne faut donc exclure aucun échelon social de cette fonction. Ainsi comprise, la vie chrétienne est exigeante. L'enseignement du magistère, d'ailleurs, demande qu'on encadre, de manière particulière, ceux qui s'engagent en politique, qu'ils comprennent la délicatesse de leur mission à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise, pour qu'ils y agissent comme le levain dans la pâte, comme sel de la terre et lumière du monde (AM, 128). Dans l'engagement du laïc africain, il faut aussi envisager l'horizon de l'appel à la sainteté (AM, 129). Cet appel est universel. Il concerne tous les baptisés. Et les laïcs vivent cette sainteté, là où ils jouent leur rôle de représentation, c'est-à-dire au cœur du monde. Ceci implique qu'ils doivent prendre soin de leur vie intérieure.

Plus haut, nous avons notifié qu'ils devaient acquiescer de la compétence chrétienne, maintenant on y ajoute nécessairement le soin de la vie spirituelle (5). Celle-ci se soigne par la prière, les sacrements, notamment, l'Eucharistie et la Pénitence, la lecture et la méditation de la Parole de Dieu.

C'est de cette manière que l'Esprit-Saint va éclairer la pensée et l'agir. Et si l'Esprit-Saint éclaire le cœur et la pensée de la personne, celle-ci peut toujours mettre au centre de son activité le bien commun et le sens de la personne humaine. Un des problèmes pas seulement de la politique, de l'économie, mais de la société en général, c'est d'écarter Dieu de certaines sphères de la vie. Ce que le chrétien fait, c'est donc replacer Dieu de là où on veut l'écarter, et affirmer la transcendance de la personne humaine. C'est dans «*Caritas in Veritate*» que Benoît XVI affirmait sans ambages que l'activité économique elle-même devrait être ouverte à cette transcendance si l'homme ne voulait pas être réduit au rang de simple machinisme de production, s'il ne voulait pas produire un humanisme inhumain. Et cette transcendance appelle en réalité celle de Dieu lui-même (6).

Dans ce sens, le témoignage chrétien dans tous les milieux où il se trouve, est important (AM, 130). On peut prendre l'exemple du milieu professionnel. Ici, le chrétien doit montrer que le travail est un lieu d'épanouissement personnel, très positif et qu'il n'est pas tout d'abord un moyen de profits. Pour le chrétien, le milieu du travail est le lieu où il participe à l'œuvre de la création de Dieu et se met au service de ses frères. A travers ce travail, il rend gloire à Dieu et participe au relèvement du monde. Dans ce travail, il apporte l'esprit de l'Evangile, l'esprit des béatitudes (Mt 5,3-12) et il pratique l'option préférentielle pour les pauvres. Il faut donc se soucier d'acquiescer de la conscience non seulement professionnelle mais aussi chrétienne dans son travail, sans oublier du professionnalisme, de la compétence. Tout cela participe dans le témoignage chrétien. Ainsi faisant, on devient sel de la terre, lumière du monde.

## 4- La prise en charge des plus pauvres

Nous en faisons un paragraphe spécial, non parce qu'il ne serait pas un lieu de l'engagement du chrétien dans le monde, mais à cause de l'importance particulière que ce champ revêt. Prendre soin des pauvres restera toujours une pressante exigence au cœur de l'agir chrétien. Ils sont le visage du Christ dans notre société (cf. Mt 25,31-46). Une société qui ne prend pas soin de ses pauvres, est une société qui n'a pas encore atteint sa maturité dans le témoignage de l'Evangile.

Les chrétiens doivent penser, de plus en plus, à prendre en charge les plus pauvres, leur donnant leur dignité et soulageant leur misère. Il faut reconnaître ce qui se fait avec les orphelins et autres initiatives. Mais, il faut aussi reconnaître que ce n'est pas encore suffisant. Ceci exige que les chrétiens s'organisent davantage, qu'ils mettent en action tout leur dynamisme. C'est ainsi qu'ils vont témoigner de l'Evangile au cœur de ce monde. Pour mener un tel travail, les chrétiens peuvent s'organiser en association, précise Benoît XVI (AM, 131). Celles-ci sont des lieux où on apprend à agir ensemble, à former sa conscience, à lutter pour la justice et la paix, à lutter pour le développement de la société, travailler pour le changement de mentalité. Notre Eglise congo-

laise ne manque pas d'associations de laïcs. Elles sont aussi actives. Mais, il faut qu'elles renouvellent leur dynamisme et s'imprègnent de plus en plus de l'enseignement de l'Eglise.

## 5- Quelques points obscurs pour notre société

En regardant notre pays, depuis qu'il a reçu le grain de l'Evangile, on peut constater que beaucoup de choses ont évolué. Mais, les rapides mutations de ces derniers temps révèlent que d'autres phénomènes sociaux surgissent et risquent de ralentir la réalisation d'une culture chrétienne. Lorsque l'évangile rencontre une culture, il doit la pénétrer en profondeur, pour qu'il puisse la transformer. C'est à cela qu'il faut travailler. C'est ce que nous pouvons appeler enracinement de la culture dans l'Evangile.

Pour ce qui est des domaines dans lesquels l'Evangile a encore du mal à pénétrer, nous pouvons citer pêle-mêle le phénomène de la sorcellerie qui donne plutôt l'impression de revenir, chaque année, en force et met en œuvre, dans les familles, de plus en plus de désaccords, si ce n'est de la violence. Les comportements de déviance devant des cas de décès qui portent atteinte à la pudeur, particulièrement dans les milieux urbains. A ceci s'ajoute la musique impudique, à tout volume, dans les débits de boisson et les transports en commun, atteignant ainsi le droit à l'intimité des usagers. Les difficultés des veuves et des orphelins lorsque meurt le père.

Le mariage de la fille décédée si la dot n'avait pas été versée auparavant. A l'opposé de cela, la société ne se bat pas pour que ces jeunes puissent se marier et créer des foyers dignes, des familles dignes. Le mariage coutumier qui ne fait qu'augmenter de prix, en dépit des dispositions du code de la famille, etc. Ce tableau n'est pas exhaustif. Il a juste essayé

d'épingler des chantiers dans lesquels les chrétiens laïcs et toute l'Eglise avec eux peuvent s'engager, pour instaurer le règne de Dieu dans notre vie.

Une société pénétrée par l'Evangile s'engage à affronter ces situations qui risquent bien de se révéler comme inhumaines et peut-être, déshumanisantes. Si la vie chrétienne ne se manifeste qu'à travers la dévotion, elle ne peut pas encore être considérée comme mûre. Il est important que la dévotion accompagne aussi l'action et vice-versa. C'est dans ce sens que l'exhortation a rappelé la création des associations dans lesquelles les chrétiens se regroupent, pour vivre les valeurs de l'Evangile. C'est dans ce sens que la création des communautés chrétiennes vivantes de quartier ou de village peut devenir, pour nous, pour notre Eglise-famille d'une grande nécessité pour que les chrétiens y apprennent à lire la Parole de Dieu à la lumière de la vie sociale et inversement, et agir dans le monde à la manière d'un ferment. Il faut de plus en plus lier les deux. C'est dans ce sens qu'il nous faut travailler et qu'il nous faut réfléchir.

Abbé Ildevert

M. MOUANGA

Grand-Séminaire  
Emile Biayenda.

## Notes

- 1- Cf. Benoît XVI, Exhortation apostolique post-synodale «*Africae Munus*», 19 novembre 2011, n. 5.
- 2- Concile Œcuménique Vatican II, Constitution dogmatique «*Lumen Gentium*» (21 novembre 1964), n. 1.
- 3- Jean Paul II, «*Catéchisme de l'Eglise Catholique*» (11 octobre 1992), n. 1561.
- 4- Jean Paul II, Exhortation apostolique post-synodale «*Ecclesia in Africa*» (14 septembre 1995), n. 90.
- 5- Cf. Benoît XVI, Lettre Encyclique «*Caritas in Veritate*», (29 juin 2009), n. 79.
- 6- Cf. Benoît XVI, «*Caritas in Veritate*», n. 75, 76.

## Réaction au droit de réponse de Dutron Ngounyo

Un message à Dutrone Ngounyo, suite à son droit de réponse au professeur Dominique Ngoïe-Ngalla. Je ne me lance pas dans le discours de ces deux intellectuels. Je veux juste dire à Dutrone Ngounyo, séminariste, que le professeur Dominique Ngoïe-Ngalla, bien que n'ayant pas souligné l'aspect théologique de la prêtrise, n'est pas passé à côté et ne jette pas les pierres aux prêtres.

Ceci dit, il n'est pas exclu de voir la réalité dans ses propos. D'ailleurs, je me demande que dirais Dutrone Ngounyo, au père Hervé Andongui qui a publié un livre: «*A quoi bon se confesser?*», dans lequel il soulève les difficultés que rencontre le sacrement de réconciliation. En énumérant ces différentes difficultés, il dit, je cite: «*La vie du prêtre d'hier et d'aujourd'hui fait vraiment pitié. Le prêtre, aujourd'hui, n'a plus conscience du sens sacré que doit revêtir sa vie. Il a, de plus en plus, tendance à se comporter comme un homme ordinaire, faisant et imitant ce que l'homme ordinaire accomplit dans sa vie quotidienne*». C'est une réalité indubitable. Cette réalité est en face de nous. Si nous restons sur le plan théologique, je suis d'accord avec Dutrone Ngounyo. Les propos du professeur Dominique Ngoïe-Ngalla peuvent être aussi une interpellation, à nos prêtres, aux séminaristes, à ceux qui le désirent...

Dave NTOUNTA

Lecteur de La Semaine Africaine  
Paris (France)

Od #7hp d lq h# iulf d lq h  
< #83 # # ID # # d q v # # hv # # lrvt x hv

## Coupe de la Confédération

## L'A.C Léopard transforme la superbe nigériane en catastrophe

Une explosion populaire a salué, dimanche 13 mai 2012, l'accession de l'A.C Léopard de Dolisie au tour de cadrage (Huitièmes de finale bis) de la Coupe de la Confédération, étape précédant la phase des groupes. Aux dépens des Nigériens du F.C Heartland qu'il a battus et éliminés, par 2-1, dans les ultimes minutes de la rencontre retour, au Stade Municipal Denis Sassou Nguesso de Dolisie. L'on désespérait, déjà, quand un penalty, conclu en but par Ulrich Nzamba Mombo, a transformé la superbe nigériane en catastrophe.

Pour la deuxième fois, un club congolais va ainsi disputer le tour de cadrage de la Coupe de la Confédération. Après l'Etoile du Congo, en 2007. Cette année-là, l'Etoile du Congo, éliminée des huitièmes de finale de la Ligue des champions, par les Libyens d'Al Ittihad de Tripoli, fut reversée en Coupe de la Confédération, comme l'exige le règlement actuel. Cet épisode s'arrêta net, malheureusement, face aux Camerounais d'Astres de Douala. Qu'en sera-t-il, pour l'A.C Léopard, cette fois-ci?

Deux semaines auparavant, les Fauves du Niari rentraient d'Owerri confiants. Après avoir planté deux buts dans la cage de Heartland.

## A.C Léopard-Heartland (2-1)

On jouait, à peine, la 11ème minute, lorsque Ntela, d'un maître-tir, obligeait le portier nigérien à détourner le ballon en corner. Ayant laissé passer la bourrasque, les Nigériens plaçaient des contres particulièrement dangereux, mais ne parvenaient pas, non plus, à trouver la faille dans le mur de l'A.C Léopard. Les 25000 spectateurs eurent, néanmoins, froid dans le dos. Pour vibrer, un peu plus tard, à la 43ème minute. Ulrich Nzamba Mombo venait de déposer le ballon sur le crâne de Guelor Bebhéy-Ndey, lequel n'avait plus qu'à propulser le ballon dans la cage. Ce qu'il fit, merveilleusement, comme il sait le faire, sans crier gare: 1-0, pour l'A.C Léopard.

La deuxième période mettait, surtout, en relief Heartland d'Owerri. Régulièrement sollicité, le gardien congolais Serge Makaya était soumis à dure épreuve. Il allait s'avouer vaincu, à la 78ème minute. Kabiru ayant déposé le ballon dans sa cage, pour le but de l'égalisation: 1-1. Un match nul? Silence de cimetière. L'inquiétude s'emparait, alors, des gradins. Mais, l'entrée



Toute la joie sur les visages des joueurs de l'A. C Léopard de Dolisie. (Ph. Kwami)

de Dramé Aruna, côté Fauves du Niari, ranimait vivement le jeu. Et en se faisant descendre dans la surface de réparation, au moment de réceptionner le ballon, de la tête, il obtenait un penalty. Ulrich Nzamba Mombo confiait le ballon dans la cage nigérienne, après avoir battu, imparablement, le portier Akpeyi.: 2-1, pour l'A.C Léopard.

Le public, maintenant libéré, pou-

vait, hurler sa joie...

Ce n'est pas n'importe quelle équipe qui va défier les Nigériens sur leur pelouse. Un coup de semonce que ces derniers n'ont pas voulu prendre au sérieux. Ils le regrettent, aujourd'hui, dans un océan d'amertume.

L'A.C Léopard a alors échafaudé les rêves les plus fous, conforté par sa performance d'Owerri. Le public, venu des quatre coins du département, ainsi que des départements voisins, mais aussi de Brazzaville, a voulu le vérifier, en se pressant nombreux (25.000 spectateurs pour un stade d'une capacité maximale de 7000 places) au portillon. Pour y subir, quatre-vingt dix minutes durant, une torture. Au moment où son optimisme chancelait, s'est produit l'inattendu: la qualification des Fauves du Niari, œuvre d'un collectif conquérant qui, non seulement a refusé de baisser les bras, mais, aussi, la tête, après l'égalisation de Heartland. Il ne restait plus au public qu'à ovationner ceux qui ont renvoyé les Nigériens à leurs chères études.

Notre envoyé spécial, Equateur Denis Nguimbi, nous en fait le compte rendu.

vaît, hurler sa joie...

## Equateur Denis NGUIMBI (Envoyé spécial).

A.C Léopard bat Heartland: 2-0 (aller: 2-3). Arbitre: Munyemana Edouard (Rwanda). Assistants: Félicien Kabanda et Ambroise Hakizimana. Quatrième arbitre: Bahizi (Rwandais). Commissaire CAF: Jean Fidele Diramba (Gabon). Buts: Bebhéy-Ndey (43e) et Nzamba-Mombo (85e), pour l'A.C Léopard.

Kaburu (78e) pour Heartland

A.C Léopard: Makaya; Nzamba Mombo, Moubio, Destin Makita «Papou», Dimitri Magnokele; Mboundou (puis Dramé Aruna, 83e), Ntela, Losseni Komara (puis Bienvenu Kombo, 73e); Eric Niemba, Bebhéy-Ndey, Tsiba-Moukassa (puis Mbanza, 50e). Entr.: Cyril Ndonga

F.C Heartland: Akpeyi Daniel; Kalu Orgi (puis Udoh, 83e), Benjamin, Julius Ubido, Olawo Emmanuel, Chenudu Efugh, Obina Nwaku, Kingsley Salami, Brenda Ogbu, Ebenegbu (puis Kabiru, 50e). Entr.: Ndubuisi Nduka

## Fédération congolaise de rugby

## A la recherche d'une place au soleil

Ancien ministre des sports et, actuellement, président de la Fédération congolaise de rugby, Claude Ernest Ndalla, dit «Graille», a ouvert, lundi 14 mai 2012, au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville, un séminaire de formation des entraîneurs de rugby de 1er degré, au Congo. En présence de Marcel Mberi, représentant le ministre des sports, et Dieudonné Okombi, membre du comité exécutif du C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais), par ailleurs président de la Fédération congolaise de karaté.

Les séminaristes sont venus de Pointe-Noire, d'Oyo et de... Brazzaville. Où existent des clubs de rugby à 15. Ils ont été recrutés parmi les militaires, les étudiants et les élèves. Jusqu'à samedi 19 mai, ils vont apprendre les méthodes de l'entraînement auprès d'un expert ivoirien, Charles Yao. Pour essayer, à leur tour, d'attirer les jeunes congolais, pour que ceux-ci s'initient au rugby. Un sport des durs où les joueurs passent le temps à s'envoyer des coups, telle est l'idée que peuvent se faire beaucoup d'Africains, en général, de Congolais, en particulier, en assistant à un match de rugby. En réalité, «c'est un sport de combat pour gentleman.



Claude Ernest Ndalla (au centre) ouvrant le séminaire.

Un sport où le respect des lois, du règlement et le fair-play sont de rigueur», s'est défendu Claude Ernest Ndalla, en s'adressant aux stagiaires et à la presse. En réalité, le rugby a évolué, a-t-il dit: «Le rugby est devenu un sport très physique, certes, mais la condition physique et la connaissance des règles ont pris le dessus sur la brutalité d'avant». Il a demandé aux stagiaires «de bien ouvrir les oreilles et les yeux pour tirer le maximum de rudiments de ce stage».

Qui est le deuxième, pour entraîneurs, organisé par la Fédération congolaise de rugby, après celui organisé en 2009, à Pointe-Noire.

Au Congo, le rugby a été lancé avant l'indépendance, par des colons français. A cette époque là, quelques personnes se contentaient de se réunir le dimanche pour jouer entre-elles. Il a fallu attendre 1968, pour voir la création d'équipes, à Pointe-Noire et à Brazzaville. Claude Ernest Ndalla était le capitaine de l'une des équipes

de Brazzaville. Pour faire connaître le rugby au public congolais, les équipes de ces différentes villes organisaient entre-elles des matchs amicaux. Mais, ce public ne semblait pas trop s'intéresser, et les rares spectateurs congolais, qui assistaient à ces rencontres jouées surtout par des Européens, venaient au stade pour rire, surtout, de ces gaillards qui couraient comme des dératés et qui se donnaient des coups.

En 2008, des férus de rugby ont accouché d'un embryon de fédération. Elle s'est affiliée à la Fécovo (Fédération congolaise de volley-ball), pour participer à des compétitions, en Afrique (Coupe d'Afrique des nations de rugby, à Niamey, en juillet 2011) et en Europe (deux voyages des jeunes de Congalie Rugby, en Italie, en 2005 et 2007). Elle est devenue fédération à part entière, en 2011.

Le ballon ovale est devenu un sport Olympique, dans sa formule de rugby à 7. Claude Ernest Ndalla espère le voir être inscrit au programme des Jeux africains de 2015, à Brazzaville. Tout cela est réconfortant pour les dirigeants, qui acceptent de faire d'énormes sacrifices, pour donner à leur discipline la vraie place qu'elle mérite au soleil du sport congolais.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU.

## Résultats du week-end

## Coupe de la Confédération:

A.S Real de Bamako (Mali)-\*Wydad Casablanca (Maroc) 1-0 (0-3)

\*Club Africain (Tunisie)-Royal Léopards FC (Swaziland) 4-2 (1-0)

\*Black Leopards (Afrique du Sud)-Warri Wolves F.C (Nigeria) 2-0 (1-3)

\*A.C Leopard (Congo)-Heartland F.C (Nigeria) 2-1 (2-3)

\*Al Ahly Shandy (Soudan)-Simba S.C (Tanzanie) 3-0, 9 tab à 8 (0-3)

Al Amal (Soudan)- \*Inter Clube (Angola) 0-2 (1-4)

\*C.O Bamako (Mali)- E.n.p.p.i (Egypte) 3-0 (1-3)

\*C.O Meknes (Maroc)-ASEC(Côte d'Ivoire) 0-0 (1-1)

\*Les équipes qualifiées sont en gras. Entre parenthèses: les scores des matchs aller.

## National de foot du Congo

Groupe A: Patronage Sainte-Anne-A.C.M (1-0), A.S Police-CARA (0-1), J.S.T-Saint-Michel de Ouenzé (1-1), F.C Kondzo-Diables-Noirs (1-5), Tongo F.C Jambon-Saint-Michel de Loukolela (0-1), Inter Club-Etoile du Congo (2-2), Cuvette F.C-Ajax de Ouenzé (match interrompu, une pluie diluvienne s'étant abattue sur Owando)

Groupe B: U.S Saint-Pierre-La Mancha (0-0), Nico-Nicoyé-J.S.B (1-1), F.C Bilombé-Olympic de Nkayi (2-0), V.Club Mokanda-Munisport (2-0).

## Basket-ball à Brazzaville

Seniors hommes: Avenir du rail-Patronage Sainte-Anne 2 (80-32), Diables-Noirs-CARA (71-49), Patronage Sainte-Anne 1-Patronage Sainte-Anne 2 (101-40), Anges-Noirs-R.C.O (100-67).

## Eric-Pressing

## PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: \* Brazzaville rond-point Mougali \* Pointe-Noire centre ville,

## ERIC-PRESSING

## ERIC

- \* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- \* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- \* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- \* C = Compétence qui fait la différence

## PRESSING

- \* P = Professionnel confirmé
- \* R = Reste fidèle au bon service
- \* E = Entretien de qualité inégalable
- \* S = Service non stop
- \* S = Sollicité par les clients exigeants
- \* I = Incomparable, toute la ville en parle
- \* N = Nommé ERIC-PRESSING
- \* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe



Confiez-nous vos plis et colis !

Export et Import Express (plis, colis, palettes, pièces détachées...)



## Service Commercial

Brazzaville 1 Av Foch (face à la Mairie Centrale) : Tél (+242) 05.550.10.87 / 06.622.00.01  
Pointe-Noire Rond Point Kassai (face au CCF) : Tél (+242) 05.550.10.75 / 06.622.00.03

TNT Express Congo  
www.tnt.fr

GX International  
www.gxinternational.net

\* si possible